

LE PEUPLE BRETON

3^f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N°160
MARS 1977

L'U. D. B. AUX MUNICIPALES



GOËLO-TRÉGOR: LES SURPRISES DU RECENSEMENT



**IMPRIMERIE CORNOUAILLAISE
QUIMPER**
devis sur simple demande
tél. 98/90 31 58

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
—
PORT DE COMMERCE
BREST
Tél. 44-33-21

« Les classiques que la bourgeoisie
s'est choisis ne sont pas les nôtres »
A. Breton

GRAFFITI Librairie
Place Saint-Louis à Brest

**BREIZH
BAR**
•
Crêperie
PLOUDALMEZEAU

 **CHAUFFAGE - SANITAIRE** Quincaillerie - Electro-Ménager Ménage
Maison L. COCAUD
12 ter et 18 rue Dumont-D'Urville - 29 S CONCARNEAU

hôtel - restaurant **LE NIVERNIC**
G. DOUCEN Port-de-Carhaix
CARHAIX - Tél. (98) 93,11.04


G. GUISNEL
DOUANE - TRANSIT
DÉMÉNAGEMENT
46, boulevard de la République
Tél. 56.54.13 - 35400 SAINT-MALO

iroise-décor
B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
Tél. 02.00.33
PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS — MOQUETTE

BRETAGNES n° 5 est paru
Au sommaire :
— Québec presque libre
— Ethnopsychiatrie en Bretagne
— Malmanche aux mains des charognards
— Coïc, spectrographe de notre histoire.
BRETAGNE. — Impasse de la Fontaine-au-Lait - 29210 MORLAIX
Abonnements : Hexagone : 45 F, Etranger : 60 F pour 4 numéros par an.

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel
Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX
•
ABONNEMENTS
Ordinaire : 30 F
De soutien : à partir de 50 F
Etranger : 40 F
Etranger (par avion) : 55 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES
•
CHANGEMENTS D'ADRESSE
Pour tout changement d'adresse
nous demandons à nos abonnés de
nous écrire en joignant ou en
recopiant leur dernière bande d'expé-
dition du journal et en joignant 2,00 F
en timbres pour frais. Merci d'avance.

Composition mécanique - Lorient
Imprimerie Cornouaillaise - Quimper
Publication inscrite à la C.P.A.P. N 41.387
Tirage : 9 500 ex. — Dépôt légal : 1er trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

Près de 1 000 signatures en quelques semaines à notre pétition de protestation contre le refus fait à l'U.D.B. d'avoir accès à l'émission « Tribune Libre » de FR3 et, chaque jour, le courrier nous en apporte de pleines enveloppes... Il sera, bien sûr, impossible de publier les noms des signataires. Mais leur variété témoigne de l'ampleur de l'indignation qui a saisi les Bretons, et les autres, devant ce déni de justice (voir P.B. n° 159, page 4). Certaines feuilles de pétition nous touchent profondément : tous les employés du Palais de la Culture de Brest, des conseillers municipaux, des journalistes, des étudiants de l'I.U.T. de Paris et leurs professeurs, mais aussi quantité de responsables syndicaux C.F.D.T. des pays de Rennes, Redon et Fougères... C'est un notaire qui nous dit être incontestablement de droite, mais qui nous apporte sa signature, car pour lui la liberté d'expression ne doit pas être un vain mot. C'est tout un groupe de lycéens et d'étudiants du Morbihan qui signent et ajoutent : « En attendant la charte culturelle promise par Giscard (nous la voyons venir !) nous remercions FR3 et les autres chaînes de la télévision française pour la « grande importance » qu'elles accordent à la Bretagne ». Des surveillants et des professeurs de... Verdun, indignés par le procédé de FR3, des commerçants de Nantes, l'ensemble du personnel A.O.I.P. et P.T.T. du central téléphonique d'Argentan, des chômeurs, des cultivateurs : nous recevons l'appui de toutes les catégories socio-professionnelles et ce n'est qu'un début...

Nos camarades de l'Union du Peuple galicien, le secrétariat permanent de la charte de Brest à Genève ont déjà signé la pétition. Des lettres nous parviennent de l'étranger. On saura, en dehors de l'hexagone, le cas qui est fait de la liberté d'expression dans la France giscardienne !

Il faut développer ce mouvement de protestation : transmettez-nous vite les centaines de signatures qui viendront grossir le lot que nous transmettrons à FR3 et aux pouvoirs publics.

Nos confrères journalistes commentent aussi à prendre position : « Témoignage chrétien » et « Le Breton socialiste » (P.S.), les premiers... Nous allons amplifier cette nécessaire solidarité. On veut nous faire taire : les procès et les interdictions ne serviront qu'à renforcer notre détermination. Dans ce combat que nous menons, nous sommes évidemment encouragés par votre appui, souvent matérialisé dans cette souscription qui atteint ce mois-ci un record du nombre de donateurs.

Que tous, vous soyez remerciés. Avec de pareils soutiens, les militants qui font ce journal sont galvanisés pour se dépasser afin que notre P.B. soit la voix du peuple breton, ce peuple que l'on veut encore museler !

11^e LISTE.

Christian Jiquel, Quiberon ..	13 50 F
B.L.F., Alger	45,00 F
Anonyme, Ferney-Voltaire (01)	100,00 F
Mme Kervran, Nantes	20,00 F
J. Benoit, Larmor-Plage	20,00 F
J.R. Saint-Servan	5,00 F
M.D., Trégunc	20,00 F
L.R., Le Bois-d'Oingt (69) ..	20,00 F
A.C., Brest	20,00 F
Yann Ropars, Angers (49) ..	8,40 F
P.L., Vannes, Pour un journal sensass !	30,00 F
Le Dallic, Lanester, Soutien pour votre procès	10,00 F
Jacq, Plouigneau	8,40 F
S.A., Paris	3,64 F
Georgelin, Paris	100,00 F
M.R., Argenteuil (95)	20,00 F
Anonyme, Rennes	30,00 F
Anonyme, Bannalec	20,00 F
Antonin Nicol, Pau (64)	20,00 F
F.L.R., Fontenay-aux-roses (92)	20,00 F
P. Berder, La Garenne-Colombes (92)	20,00 F
Ur Gwenedour	30,00 F
François Guéguen, Clamart (92)	20,00 F
Anonyme, Angleterre	10,00 F
Thierry Pasquieu, Plougastel-Saint-Germain	30,00 F
D.R., Nantes	20,00 F
P.K. Cléder	20,00 F
B.L., Saint-Malo	20,00 F
Anonyme, La Hague (50) ..	5,00 F
J.L.Q., Paris	20,00 F
Claire Guegueniat, Brest ..	20,00 F
J.B., Quéven	30,00 F
G.L.B., Plescop	20,00 F
C.M., Tréguier	20,00 F
Claude Boulaire, Reims (51) ..	20,00 F
Anonyme, Guingamp	20,00 F
Un vendéen	20,00 F
G. Le Saux, Brest	10,00 F
R.C., Bégard	20,00 F
J.P., Bois-Colombes (92) ..	70,00 F
J.D., Plœmeur	20,00 F
Ewid ur P.B. Pemzekdez J.Y.A.G., Lennon	10,00 F
Corbel, Epinal (88)	20,00 F
Mme Tanguy, Alfortville (94) ..	20,00 F
F.K., Carhaix	20,00 F
Michel Génin, Rennes, Pour le procès	10,00 F
Anonyme, Meudon-la-Forêt (92)	30,00 F
Le Grand, Ambérieu (01) ..	30,00 F
X.P., Rennes	10,00 F
J.L.B., Trignac	20,00 F
R.B., Crozon	20,00 F
M. Vasseur, Espagne	110,00 F
Philippe, Saint-Herblain ..	20,00 F
Anonyme, Brest	40,00 F
A.L.D., Bénodet	20,00 F
J.P.L.B., Fougères	10,00 F
Total de la 11^e liste	1 478,94 F
Report	
des listes précédentes ..	11 125,38 F
TOTAL	12 604,32 F

SOMMAIRE

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU TRÉGOR-GOËLO	4
--	---

PAYS DE VANNES

DEUX CONFLITS OUVRIERS RÉVÉLATEURS :	
LE ROUX	8
MICHELIN	8

UNE COLONIE DE VACANCES MUSICALES	9
---	---

BANDE DESSINÉE PAR NONO	10
-------------------------------	----

LE VOYAGE DE GISCARD	11
----------------------------	----

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES ..	12
---	----

LA VIE DE L'U.D.B.	14
-------------------------	----

LES FESTOU-NOS	15
----------------------	----

PEUPLES OPPRIMÉS	16
------------------------	----

LE RAPPORT DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME SUR LE SAHARA OCCIDENTAL	16
---	----

EN BRETON DANS LE TEXTE	18
-------------------------------	----

LA LANGUE BRETONNE ARME POLITIQUE	19
---	----

CONSTRUIRE EN BRETAGNE	21
------------------------------	----

COURRIER DES LECTEURS	22
-----------------------------	----

ÉDITORIAL	24
-----------------	----

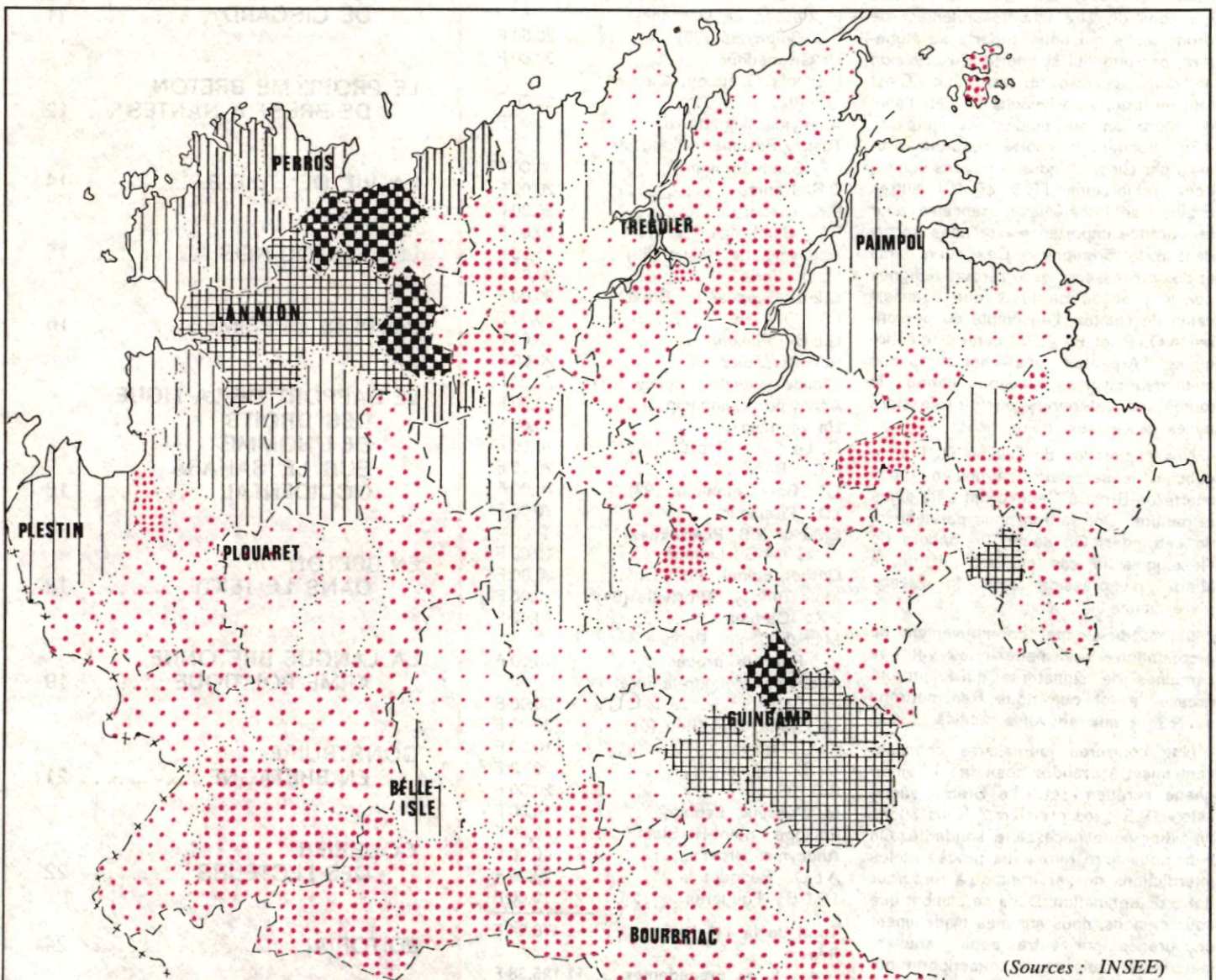
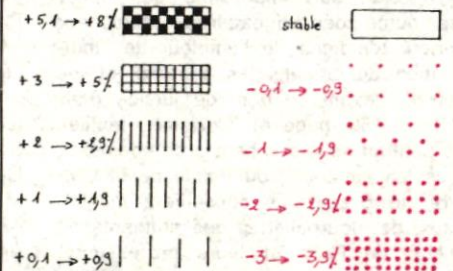
TRÉGOR- GOËLO

LA VÉRITÉ SUR L'ÉVOLUTION

LES premiers résultats du recensement de la population bretonne ont été l'occasion pour le pouvoir politique réactionnaire, relayé par les grands moyens d'information, de crier victoire : la Bretagne ne se viderait plus ! La population bretonne serait en hausse ! L'avenir démographique serait assuré... Giscard ne vient-il pas de le proclamer ?

Lorsqu'on étudie les choses en profondeur et en détail, lorsqu'on ne se contente pas d'approches grossières et d'approximations sommaires, la réalité apparaît bien différente. « Le Peuple Breton » est heureux de présenter ce mois-ci les résultats (résumés) d'une étude de qualité, consacrée au Trégor-Goëlo, par deux universitaires bretons. Ce travail illustre avec précision le diagnostic souvent pessimiste des militants de l'U.D.B. Cette lucidité doit armer nos luttes de demain pour que vive le Goëlo-Trégor.

Légende de la carte n° 1



(Sources : INSEE)

Carte N° 1 : Taux de variation moyens annuels de la population de 1968 à 1975

DÉMOGRAPHIQUE

DEUX REGIONS A L'EVOLUTION OPPOSEE

Malgré une **évolution générale positive** pour l'ensemble du Trégor-Goëlo (gain de 5 843 habitants entre 1968 et 1975), la carte des taux annuels de variation de la population (carte n° 1) se présente sous l'aspect d'une **trame presque uniforme de communes à l'évolution négative**. Trame à laquelle se surimposent deux ensembles à l'évolution nettement positive, et qui ont pour centre les deux pôles d'animation de la région que sont Lannion et Guingamp.

C'est autour de Lannion que les communes sont les plus nombreuses à voir leur population augmenter : canton de Perros (moins Kermaria-Sulard), canton de Lannion dans son ensemble et Nord du canton de Plestin.

D'une faible mais régulière perte de population entre 1954 et 1962, ces communes sont parvenues à une évolution positive en 1975 et même fortement marquée pour certaines.

Le **renversement de tendance** a débuté par le nord (canton de Perros) où l'évolution est déjà positive depuis 1962, et est encore la plus marquée aujourd'hui. En revanche, les communes au sud de Lannion n'ont renversé la tendance qu'entre 1968 et 1975. Il faut également remarquer que l'indulgence lannionnaise s'arrête très rapidement à l'est. Le canton de Tréguier, hormis les communes côtières, reste une zone dépressive sur le plan démographique.

Le pôle de croissance guingampais est beaucoup **moins étendu** et ne concerne que les communes limitrophes et surtout Pabu et Ploumagoar qui voient leur population augmenter régulièrement depuis 1954 et ce, à des taux de plus en plus élevés. A Plouisy, par contre, l'évolution est stoppée ; on note également que la population s'accroît de plus en plus lentement à Guingamp même. La croissance semble donc se faire essentiellement au bénéfice des communes rurales du canton. Sans doute faut-il voir, en partie, une explication dans la différence de superficie des communes, problème qui ne se pose pas à Lannion.

UN AXE LANNION - GUINGAMP

En examinant attentivement la carte on s'aperçoit qu'il semble s'établir peu à peu un **axe joignant Lannion à Guingamp**. C'est-à-dire que les communes situées entre les deux villes ont, soit enregistré un gain de population (Caounnec-Lanvezeac, Cavan, Prat, Bégard), soit vu leur perte de population ralentie (Pédervec), allant même jusqu'à la stabilité pour Saint-Laurent. Si cette hypothèse se confirmait, nous assisterions à un phénomène nouveau pour la région et très significatif quant à son type de développement et son évolution future...

Cet axe partage le reste du Trégor-Goëlo en deux ensembles dont le type d'évolution est légèrement différent :

a) Au sud et au sud-ouest (sud du canton de Plestin et toutes les communes des cantons de Plouaret, Belle-Isle et Bourbriac) un ensemble d'une grande homogénéité, caractérisé par une **évolution négative constante**, s'accroissant parfois localement.

Hormis Belle-Isle-en-Terre, pas une seule des trente communes concernées n'a enregistré une interruption de sa perte de population depuis le début du siècle ! Et la majorité d'entre elles sont encore caractérisées par les taux de baisse les plus accentués de la région. Seules quelques moyennes communes (Laourgat, Vieux-Marché) ou des chef-lieux de canton (Plouaret) enregistrent des taux moins élevés.

b) Au nord et nord-est de l'axe (c'est-à-dire l'est du Trégor et le pays Goëlo) nous avons à faire à un ensemble moins homogène. **La perte de population y reste la règle générale** mais à des niveaux d'intensité moindre. On note également, ici, une fréquence non négligeable de communes où la population s'est légèrement accrue, ou est restée stable. Ces dernières correspondent d'ailleurs toujours à un chef-lieu de canton ou à une commune limitrophe : Tréguier et Plouguie, la Roche-Derrien, Lézardrieux, Paimpol et Plourivo, Lanvollon et Tréssignaux.

Ponctuellement, on remarque deux zones où la perte de population est aussi importante qu'au sud : une allant de Quemperven à Pleudaniel, l'autre de Landebaëron à Pludual.

Pour cet ensemble si la perte de population est en général constante, on note cependant un léger freinage par rapport aux périodes précédentes, sauf pour quelques communes isolées et l'ensemble du canton de Lézardrieux (où la situation s'est aggravée).

UNE CONCENTRATION CLASSIQUE

L'accroissement démographique, entre 1968 et 1975 a donc surtout **bénéficié aux deux centres urbains** les plus attractifs, Lannion et Guingamp, ainsi qu'aux communes rurales proches. C'est le phénomène de concentration aujourd'hui classique, en démographie comme en économie, bien que les inconvénients en soient de plus en plus évidents. A l'heure actuelle le phénomène n'est pas encore irrémédiable pour le Trégor-Goëlo, mais il est urgent d'y remédier car d'ici peu, il posera d'insolubles problèmes à l'équilibre intra-régional, à moins que ce ne soit le but recherché... Chacun sait que des campagnes densément peuplées ne sont ni « aptes » à l'établissement de vastes zones de verdure pour citadins en mal d'air pur, ni « rentables » pour l'agriculture moderne et les grands trusts agro-alimentaires.

Pour en revenir à la démographie, il faut bien avoir à l'esprit que la tendance générale pour les communes rurales est une perte de population toujours maintenue. Cependant on remarque que, pour beaucoup d'entre elles, la baisse de population est freinée assez régulièrement depuis 1954. Ce phénomène annonce-t-il une augmentation prochaine de la population de ces communes rurales, signe d'un **nouveau dynamisme démographique** et d'une répartition plus favorable de la population ? S'il n'est pas encore possible de répondre entièrement à cette question on peut cependant avancer des hypothèses assez solides. Comment ? En dépassant le stade descriptif des taux d'évolution qui ne sont que des photographies d'où est absente toute notion de devenir, d'où on ne peut évaluer aucun type d'évolution. Un exemple : Caounnec-Lanvezeac et Lanvellec qui avaient un même taux annuel d'évolution entre 1954 et 1962 (— 3 %), ont entre 1968 et 1975 des taux diamétralement opposés (+ 2,5 % et — 1,5 %).

DEPASSER LA SIMPLE DESCRIPTION

Pour compléter cette vision statique il faut se préoccuper des éléments constitutifs de l'évolution démographique que sont le **solde migratoire** et l'**évolution naturelle**. Leur part

respective dans l'évolution nous fournit des indications non-négligeables sur le potentiel d'évolution des communes et le contenu réel de leur situation démographique. La réalisation d'une carte incluant ces données va permettre une analyse et une localisation plus explicative (carte n° 2).

A l'examen de la carte, une première constatation s'impose : les mouvements migratoires constituent

la composante essentielle de l'évolution démographique du Trégor-Goëlo.

D'autre part, si l'on retrouve les deux ensembles caractérisés par une évolution positive marquée de la population, on s'aperçoit, en revanche, que des différences notables existent entre les agents responsables de l'accroissement.

DEUX TYPES DE CROISSANCE

Deux types de comportement se révèlent :

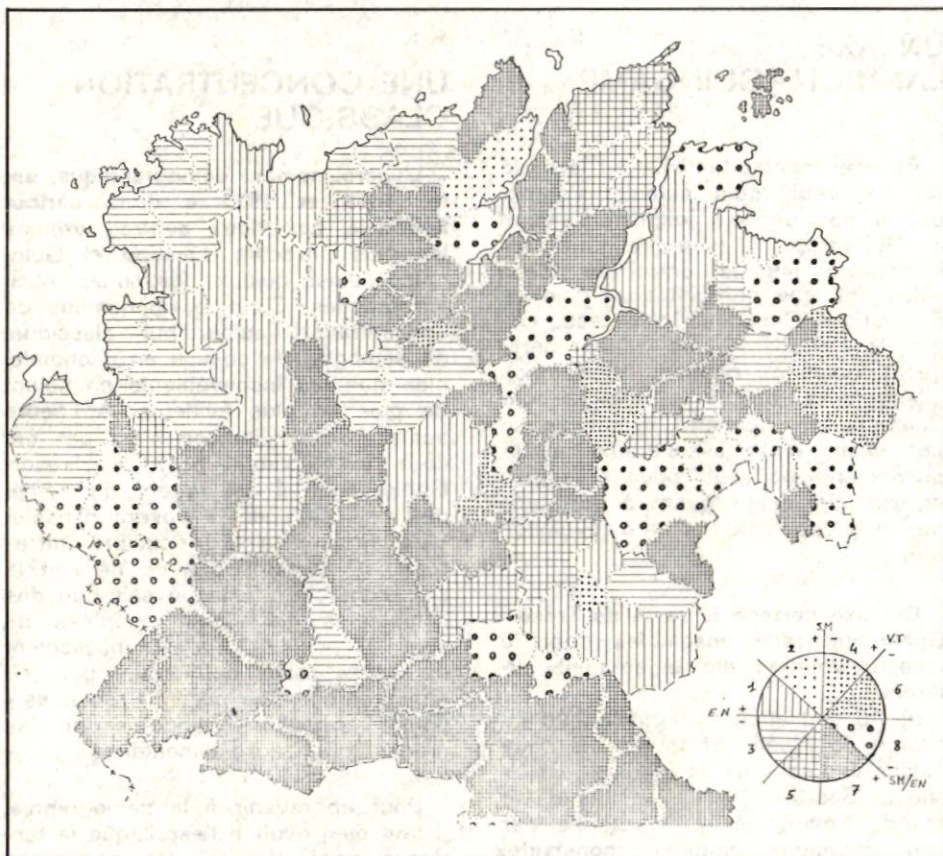
1) Une **évolution positive totale**, c'est-à-dire qu'il y a à la fois apport par migration et par excédent naturel (naissances supérieures aux décès). C'est le type d'évolution le plus sain et le plus garant de l'avenir. Il concerne l'ensemble du canton de Lannion et, les communes de Saint-Quay, Perros-Guirrec, Louannec, Trezeny, Bégard, etc... (voir sur la carte les types 1 et 2).

2) Une **évolution partielle**, de type 3, c'est-à-dire que pour les communes concernées, **seules les migrations sont responsables de l'accroissement**, les décès étant supérieurs aux naissances. Fait plus grave, ce déficit s'est en général accentué par rapport à la période 1962-1968 (Plestin, Saint-Michel en Grève, Trédrez et Trégastel), où est apparu depuis (Trébeurden, Pleumeur-Bodou, Trévou, Penvenan).

Leur localisation (communes côtières et touristiques) et certaines autres indications (17 à 24 % de gens de plus de 65 ans pour une moyenne de 13 % en Bretagne : 30 à 36 % d'actifs pour une moyenne de 41 % en Bretagne) laissent à penser que l'**essentiel des migrants est composé de retraités**.



Photo Gobet/Gamma



Cette carte met en évidence le rôle respectif du solde migratoire (la différence entre les arrivées et les départs), de l'excédent naturel (la différence entre les naissances et les décès) dans la variation totale de la population entre 1968 et 1975.

4 groupes apparaissent :

• **Ceux où l'évolution est totalement positive.**

le type 1 : population en hausse, excédent naturel positif, solde migratoire positif, et ce dernier l'emporte sur l'excédent naturel.

le type 2 : population en hausse, excédent naturel positif, solde migratoire positif mais ce dernier est plus faible que l'excédent naturel.

• **Ceux où l'évolution est partiellement positive.**

le type 3 : population en hausse grâce au solde migratoire positif qui compense un excédent naturel négatif.

le type 4 : population en hausse, grâce à l'excédent naturel positif qui compense un solde migratoire négatif.

• **Ceux où l'évolution est partiellement négative.**

le type 5 : population en baisse car l'excédent naturel positif ne compense pas le solde migratoire négatif.

le type 6 : population en baisse, car le solde migratoire positif ne compense pas l'excédent naturel négatif.

• **Ceux où l'évolution est totalement négative.**

le type 7 : population en baisse, solde migratoire en baisse, plus forte que l'excédent naturel lui-même en baisse.

le type 8 : population en baisse, excédent naturel en baisse, plus fort que le solde migratoire lui-même en baisse.

Plus le chiffre du type est élevé, plus l'évolution est défavorable. Là où l'essentiel est constitué par les mouvements migratoires, positifs ou négatifs, la carte utilise des hachures et des damiers. Là où domine le mouvement naturel de la population, mouvement positif ou négatif, on a utilisé des points. On voit tout de suite combien les phénomènes migratoires dominent dans la région.

Carte : N° 2 TYPOLOGIE DE L'ÉVOLUTION DES COMMUNES (1968 - 1975)

Hypothèse qui semble confirmée par le fait que, ailleurs, pour d'autres communes de ce type (Ploumillau, Cavan et Prat) les naissances augmentent plus vite que les décès. Ce qui semblerait indiquer que ce sont, avant tout, les actifs qui sont venus dans ce second cas s'installer dans ces communes. Ces seules précisions suffisent à amener des réserves, quant aux affirmations optimistes qui ont pu être avancées pour les communes côtières et touristiques après les premiers résultats du recensement...

L'axe précédemment cité (Lannion-Guingamp est ici beaucoup plus apparent. Il coupe effectivement l'ensemble rural intérieur.

DE CHAQUE COTE DE L'AXE, UNE EVOLUTION ALARMANTE

Mais contrairement à ce que pouvait nous laisser penser la première description, les deux ensembles ainsi délimités ont un même type d'évolution. A savoir que la **perte de population est totale** (type 7 et 8) : départs toujours maintenus et évolution naturelle négative. Ces communes ont atteint un **stade très alarmant** et ce particulièrement au nord de l'axe (plus grande fréquence du type 8 : c'est-à-dire qu'il meurt maintenant davantage de gens qu'il n'en part). Cette région, à la lumière des taux globaux, semblait pourtant mieux lôtie que les cantons du sud (Plouaret, Belle-Isle en Terre, Bourbriac). Même le canton de Lézardrieux voit sa situation empirer par rapport à la période 1962-1968. Et, des communes telles que Minihiy, Plougrescant, Kerbors, Ploubazlanec, Plouezec, et même Plouha, qui avec des taux de diminution très faibles apparaissaient en situation presque favorable, **font en fait partie des communes aux structures démographiques les plus critiques** (types 7 et 8). Il apparaît ainsi de part et d'autre du Jaudy, une opposition radicale dans le comportement démographique des communes côtières.

La situation est toute aussi critique dans les cantons sud. Le stade extrême de l'évolution y est illustré par les communes de Trémel, Plufur, Lanvellec, et Plounerin. La crainte qu'elles inspirent sur un plan uniquement démographique est malheureusement confirmée par d'autres éléments, tels que : la baisse continue du nombre des actifs ; l'importance des taux de croissance des résidences secondaires ; la part des gens de plus de 65 ans dans la population (ceci est également vrai pour les cantons de Plouha et Lanvollon en pays Goëlo).



Photo Gaumy/Gamma

CONCLUSION

On ne peut nier un gain global de population sur l'ensemble du Trésor-Goëlo, mais encore faut-il s'interroger sur la **réelle signification de celui-ci**. Ce, lorsque l'on sait que **pour la grande majorité des communes, la situation a empiré**, malgré, parfois, une hausse trompeuse. Lorsque l'on sait également que pendant la même période les décès ont augmenté de 18 % contre seulement 9 % pour les naissances. Et ce, non pas à cause d'une baisse du taux de natalité (très faible), qui s'explique d'ailleurs en bonne partie par le vieillissement de la population. Mais, parce qu'il y a un **départ de population toujours important**. Et c'est cela qu'il faut avoir à l'esprit, le fait que :

- pour beaucoup de gens de la région, l'exode reste la seule perspective

- que dans la moitié des communes à évolution positive (surtout sur la côte) la population augmente **presque exclusivement par l'apport d'inactifs**.

Une agriculture de plus en plus moderne (et donc de plus en plus fragile), un tourisme de plus en plus envahissant, une mono-industrie électronique à l'avenir hypothétique, font que les communes attractives sur le plan des emplois restent trop peu nombreuses. Les emplois faisant défaut dans l'ensemble de la région, comme dans toute la Bretagne les jeunes constituent à émigrer. Soutiendra-t-on encore longtemps qu'il s'agit là d'un signe de santé ?

LA DEVINETTE D'IFFIG

Iffig, qui s'est aperçu avec quelque peu de stupeur que parmi les radicaux de gauche de Loire-Atlantique on trouvait des anciens adhérents du parti breton de droite SAV, s'est demandé quel avait pu être l'itinéraire idéologique de ceux-ci. Il pense avoir trouvé la réponse et se demande si vous serez aussi perspicace :

Réponse :

Les anciens de SAV sont devenus radicaux parce qu'ils ont mal compris quand Y. Fougère a dit qu'il fallait « radicaliser les luttes ».

LE PAYS DE VANNES BOUGE !



LES MIRAGES LYBIENS...

Le Peuple Breton.

NOYAL-MUZILLAC, commune de 1670 habitants. Muzillac, agglomération de 2987 habitants. A la limite des deux, une entreprise familiale : la S.A. M. Le Roux, entreprise de construction métallique.

Depuis le 3 novembre, l'usine est occupée par le personnel, décision prise à une grande majorité, dans le souci de sauvegarder l'outil de travail. Les 188 travailleurs viennent de recevoir leur lettre de licenciement et leur réaction a été immédiate : ils refusent en bloc d'avoir comme seule alternative le chômage. Ils veulent VIVRE AU PAYS.

L'entreprise de construction métallique S.A. M. Le Roux est le type même de l'entreprise familiale qui a prospéré dans un canton où sévit le sous-emploi à un degré extrême, situation acceptée par l'ensemble des élus locaux. Il était donc facile à une industrie naissante de se développer en utilisant une main-d'œuvre sous-qualifiée et n'ayant pas de tradition ouvrière et syndicale puisque venant d'un milieu rural.

LE SCHEMA TRADITIONNEL D'EXPLOITATION SYSTEMATIQUE DES TRAVAILLEURS BRETONS

D'un petit atelier de forgeron, on est passé en quelques années à une entreprise comptant jusqu'à 244 personnes (stagiaires et personnel intérimaire). De centaines de kg d'acier on est passé à plusieurs milliers de tonnes par an. L'entreprise se dotait d'un matériel très sophistiqué et devenait concurrentielle sur le marché hexagonal. Le VI^e plan prévoyait un doublement de la production, soit un million de tonnes en 1972, deux millions en 1975.

Des perspectives immenses s'ouvraient, des agences étaient créées un peu partout : Paris bien sûr !! Caen, Lyon ; des chantiers très importants étaient décrochés et au paroxysme de cette démente on pratiquait des ouvertures sur les marchés extérieurs (Lybie, Moyen-Orient, etc...), négligeant bien entendu le marché local. On était dans la politique du rêve.

Dans le canton, Le Roux était le

symbole de la réussite, on saluait bien bas celui qui procurait du travail à la région, « le patron Bon Dieu », celui par qui le chômage ne vient pas. Les ouvriers étaient tous satisfaits, les salaires étaient supérieurs à ceux de la région (2 500 F par mois en atelier), non pas en valeur absolue car personne ne se vantait de faire jusqu'à 60 heures par semaine. Le Comité d'Entreprise devenait comité des fêtes. Il était facile ainsi d'annuler toutes possibilités d'expression au sein de l'entreprise et d'afficher un paternalisme souverain. Mais le décor devait changer.

Le 8 juin dernier le Tribunal de Commerce de Rennes prononçait la suspension provisoire des poursuites, permettant de présenter un plan de redressement. Mais il a fallu rapidement déchanter car celui-ci ne fut jamais élaboré. Devant cette carence le Tribunal de Commerce prononce le 30 août le règlement judiciaire et les 188 employés restant dans l'entreprise recevaient le 30 octobre leur lettre de licenciement.

Le personnel occupait les locaux le 3 novembre, dénonçant avec la C.F.D.T. « l'attentisme des syndicats et la carence patronale qui démontrait son incapacité à préserver les emplois. »

Des perspectives démesurées calquées sur celles du VI^e plan sont à l'origine des erreurs de gestion. Seule comptait l'optique d'une expansion soutenue au détriment des travailleurs à qui pourtant on demandait en janvier 75, leurre extrême, de prendre en participation 25 % des actions, laissant pendant une année, un minimum de 5 % de leur salaire !

MICHELIN SE DÉGONFLE

LE directeur local de Michelin à Vannes vient d'être condamné à 2 000 F d'amende et 500 F de dommages et intérêts envers la C.G.T. pour avoir arraché une de ses affiches sur un panneau appartenant aux syndicats, et dont il avait illégalement un double des clés.

D'autres tentatives d'éliminer les syndicats présents (C.G.T. et C.F.D.T.) ont eu lieu. En 1974, un syndicat indépendant (se prétendant uniquement gestionnaire), a tenté de s'implanter. Ce fut un échec à Vannes, grâce à la maladresse des représentants de ce syndicat-bidon, et à la réaction immédiate des syndicats locaux.

Lorsque l'on sait que Michelin-Vannes ne compte environ que 20 % de syndiqués, on se rend compte de l'autocensure des travailleurs, conséquence d'une répression patronale vis à vis des organisations représentatives.

Quand, de plus, les délégués du personnel se voient souvent refuser la

prise en compte de revendications locales, qui sont renvoyées sur le plan paritaire hexagonal, l'on comprend les difficultés des syndicats locaux...

Le personnel, fin 76, comprend 1286 employés. On se souvient que lors de son implantation en 63, une promesse de plus de 3 000 emplois avait été faite, alors que le maximum d'emploi, 1572, était atteint en 72.

Avant 73, le personnel subissait un mouvement fluctuant du fait du recrutement dans le milieu paysan qui trouvait chez Michelin un supplément de revenus.

La crise de l'emploi s'aggravant avec la cessation de nombreuses petites exploitations, après 73, le personnel est plus stable et l'on trouve plus de jeunes travailleurs.

L'embauche, actuellement, est pratiquement nulle (10 entrées prévues pour 77). Les départs ne sont même pas compensés. Des pressions personnelles

s'exercent, afin d'obtenir des démissions plutôt que d'envisager des licenciements.

Travail de plus en plus pénible, moins de repos, « modernisation », compression du personnel : Barre et Giscard n'invitent-ils pas les travailleurs à faire des sacrifices ? Il est vrai que Michelin prétend ne faire que 643 F de bénéfice par an sur chaque employé, alors que la C.G.T. dénonce un bénéfice de 20 000 F par travailleur.

Pour ceux qui restent chez Michelin, peu d'espoir de promotion. Si parfois, de l'O.S. au P3, l'on fournit le même travail, en revanche, le passage d'un échelon à un autre se fait suivant les besoins des ateliers, et après un « concours interne », où la moitié des points est attribuée en fonction de la discipline à l'atelier. Cette discipline à l'atelier est contrôlée par les chefs d'équipes, qui sont issus de la base, mais qui ont subi des tests dans lesquels on leur demande, par exemple, quels devront être leurs rapports avec les délégués

Malgré cela les décisions se prenaient toujours au plus haut niveau. Le patron de droit divin ne pouvait condescendre à informer son personnel sur les difficultés rencontrées. Les résultats dominicaux de la chasse ou de l'équipe de football locale étaient les seuls sujets évoqués lors de son passage à l'atelier. Encore qu'à la création d'un syndicat, la menace pointait: « Vous pouvez, mais entre nous, ce ne sera plus comme avant ».

APRES LE SCHEMA D'EXPLOITATION, VOICI LE PROCESSUS TRADITIONNEL DE LIQUIDATION

La menace est claire !!!

Les élus locaux refusent toute politisation de cette affaire qui, selon eux, irait à l'encontre de la conservation de l'emploi dans cette région. Avec la C.F.D.T., les travailleurs ripostent en lançant une opération usine ouverte; opération qui obtient le soutien immédiat de la population puisque 6000 personnes viennent manifester leur solidarité avec les travailleurs en lutte. Malgré cet élan de solidarité aucune action ne se fait jour du côté des notables locaux, qui font miroiter depuis 3 mois l'éventuelle reprise grâce à des capitaux lybiens !

Peut-on faire confiance à Marcellin, lorsqu'il déclare multiplier les interventions pour la sauvegarde de l'emploi ?

A-t-il développé la même ardeur à défendre l'emploi des 75 licenciés de la Société Locmoinoise de Confection, des 46 licenciés de A.L.C. de Serent, des 25 licenciés de Donovan à Guer... ??

Quand Marcellin fait état de ses nombreuses réalisations quoi de plus simple que de lui rappeler ces quelques précédents.

Les travailleurs bretons doivent savoir que c'est la politique du pouvoir actuel cautionnée par ses valets locaux qui a mené notre pays à la situation que l'on connaît.

du personnel. Ces petits chefs ont le droit à des stages à Clermont-Ferrand, d'où ils reviennent ardents gardes-chiourmes de la firme. Si, après le conflit, ceux-ci ont dû avoir des recommandations pour être plus « aimables », ce n'est qu'un vernis de façade qui s'effrite bien vite.

Si la surveillance dans l'usine est assurée, une équipe d'enquêteurs s'occupe des malades, à l'extérieur. Ainsi ce cas, où il a fallu mesurer au centimètre près, l'espace entre un travailleur malade et des outils de travail, pour prouver que, de l'endroit où l'enquêteur l'avait vu, il ne pouvait travailler son jardin.

Enfin, en constatant que les salaires, pour beaucoup, restent inférieurs à 2 000 F (sans les primes) alors qu'en 66, ils étaient supérieurs à la moyenne des salaires locaux, on ne peut que remarquer que Michelin est bien une de ces usines pirates qui ne favorisent nullement l'essor industriel de la région vannetaise.

UNE COLONIE DE VACANCES MUSICALES BRETONNE



Le Peuple Breton.

Ti-Kendalc'h
à Saint-Vincent
sur Oust

Une colonie de vacances musicales est organisée par Ti-Kendalc'h dans le cadre de la maison bretonne de Saint-Vincent-sur-Oust (près de Redon). Elle est ouverte aux enfants de 8 à 12 ans, d'origine bretonne ou non. Les enfants, encadrés par 5 moniteurs, seront hébergés sous la tente.

Comme toutes les colonies de vacances, celle-ci comprendra des ateliers de plein air (pique-niques, sorties-piscine à Redon, etc...) et des jeux d'intérieur. Mais, de plus, des activités musicales seront organisées en supplément.

Elles comprendront une initiation au solfège et à la musique instrumentale, plus une éducation psycho-motrice. Dans le domaine instrumental, deux cas sont à considérer : ou bien les enfants jouent déjà d'un instrument et, dans ce cas, la colonie les aidera dans leur pratique personnelle ; ou bien les enfants n'ont jamais joué et, dans ce cas, ils seront initiés à la flûte irlandaise et aux percussions.

Le nombre de places est limité à 39, du 3 au 24 juillet 77, et le prix du séjour est fixé à 650 F. Il est rappelé aux parents intéressés qu'ils peuvent obtenir des bons de vacances à la Caisse d'allocations familiales de leur résidence ; ainsi que des aides éventuelles des bureaux d'aide sociale ou de leur comité d'entreprise. Les dossiers d'inscriptions seront envoyés aux familles intéressées et la date limite des inscriptions est fixée au 15 mars prochain. S'adresser à Ti-Kendalc'h — Saint-Vincent-sur-Oust — 56350 ALLAIRE.

CHIFFRES POUR UN COMBAT

Dans la région dite des « Pays-de-Loire », la situation de l'emploi s'est légèrement améliorée à la fin de l'année 1976. Mais cette situation n'a pas évolué de manière uniforme.

Pour l'ensemble de la région le nombre des demandeurs d'emplois a baissé de 0,80 %, atteignant le chiffre de 52 276.

Pour la seule Loire-Atlantique les demandes ont augmenté de 1 % pour atteindre le chiffre de 23 395 soit 44,8 % des chômeurs pour la seule partie bretonne de cette région décidément bien hétéroclite.

(chiffres fournis par "l'Echelon régional de l'emploi")

Le voyage vu par MONO



Le voyage du bluff

Il s'agit en fait d'un voyage entièrement placé sous le signe de la démagogie avec l'espoir de trouver une caution populaire dans une période (élections municipales) où le pouvoir est incertain. Il fallait tenter de freiner les aspirations qui se dessinent à gauche dans une région de l'hexagone qui fut longtemps le siège de la droite.

Alors que le Président de la République a déclaré à SAINT-GUENOLÉ que les conserveries devaient se développer sur les lieux de production, le soir même, il a invité à déjeuner Monsieur BESNARD, PDG de SOPROMER, Président du FROM Bretagne, Armateur, qui a fait annoncer au moment du repas le dépôt de bilan du groupe d'usines privant de travail 400 ouvriers.

nes promesses et de faux fuyants que le peuple breton ne peut tolérer.

Le voyage du Président a eu aussi pour but de reprendre en main les élus bretons de droite grâce au moyen primaire qui consiste à les inviter à la table commandée par le Prince.

De la même manière, CHIRAC est venu s'adresser à l'électorat breton à Saint-Nazaire pour répondre au discours de Ploërmel.

L'Union Démocratique Bretonne dénonce l'hypocrisie d'un pouvoir qui prétend s'intéresser à la langue bretonne sans lui donner les moyens de vivre, sans admettre que le pouvoir bourgeois en place ne fait que poursuivre l'entreprise de génocide culturel développée en vertu d'un fanatisme jacobin.



Ouest-France

400 ouvriers privés d'emplois...

Alors que le Président de la République promettait aux Bretons de pouvoir continuer de pêcher dans les eaux territoriales de la communauté européenne, l'Angleterre et l'Irlande annonçaient que la limite de leurs eaux territoriales était étendue à 50 milles.

Le jour même où le Président de la République a parlé du maintien des activités en Bretagne, Monsieur BEL-LAC parlait à NANTES de la mobilité de la main d'œuvre et aussitôt après, le premier ministre dans le Sud-Ouest, menaçait les jeunes, refusant de quitter leur pays, de se voir supprimer les allocations de chômage.

Ce voyage n'a consisté qu'en une campagne d'intoxication, truffée de vai-

L'Union Démocratique Bretonne dénonce cette mascarade qui a coûté une fortune aux contribuables, de quoi rémunérer pendant un an des centaines de jeunes à la recherche d'un premier emploi. Combien ont coûté le déplacement énorme des forces de police, les moyens mis en œuvre pour tenter de réaliser le rassemblement de Ploërmel ?

L'Union Démocratique Bretonne se félicite de la réserve des organisations culturelles responsables tout autant que de la large mobilisation populaire qui, à l'appel des syndicats ouvriers, a rassemblé deux fois plus de personnes que ce qui a été glané pour Ploërmel à coup de cars gratuits et de voitures particulières par le comité d'accueil...

D'AUTRES LE DISENT



Témoignage chrétien de 17.2.77.

Bretagne interdite

● Il existe à FR 3 une émission intitulée « *Tribune Libre* ». A l'instar d'autres formations qui, du PSU à l'extrême-droite, y ont obtenu un droit de parole, l'Union Démocratique Bretonne, UDB, vient de demander à disposer d'un temps d'antenne. La direction de la chaîne a opposé une réponse négative. Oublie-t-on à FR 3 que ce sigle signifie « *France-Régions* » ?

Vu

1' 54" POUR CAMBRONNE

Ah, il leur a bien cloué le bec, le directeur régional de FR3, à tous ces agitateurs inconscients qui protestent à qui mieux mieux contre l'absence d'émissions en breton à la radio-télévision ! Il les a bien eus, juste avec un petit communiqué péremptoire, qui a bien sûr été largement répercuté sur les radios et dans la presse écrite ! Pas de breton à la radio ? 144 heures l'an dernier. Pas de breton à la télévision ? En 1976, 11 heures et 36 minutes, pas une de moins !

Et toc !

Onze heures et trente six minutes, vous vous rendez compte ? Bien sûr, ça passe à deux heures moins vingt-cinq de l'après-midi, bien sûr, la même émission est diffusée plusieurs fois, bien sûr, l'équipe technique travaille dans des conditions acrobatiques ; mais onze heures trente six par an, ça fait quand même une minute et cinquante quatre secondes par jour ; et on arrondit par défaut.

Et puis, en une minute cinquante quatre les bretonnants ont largement le temps d'exprimer ce qu'ils ont à dire : « Kaoc'h », comme a dit leur compatriote Cambronne.

de Bretagne

SOCIAL :

Les prescriptions du plan Barre sur les augmentations de salaire amènent six conflits à Brest pour la progression du pouvoir d'achat ; les sections syndicales restent fermes sur la présence de leurs indices dans le calcul des augmentations de salaire.

PB

GUINGAMP : MEETING ANTI-REPRESSION

Un meeting anti-répression auquel participait l'U.D.B. s'est déroulé à Guingamp pour protester contre les arrestations arbitraires et l'opération publicitaire de Giscard en Bretagne alors que le chômage y sévit de plus en plus.

PB

- QUAND TU DISAIS VALÉRY -

René Vautier, réalisateur de ce film, vient d'être assigné devant le Tribunal de Grande Instance de Paris par le délégué général de la DATAR de Bretagne qui demande la suppression de certains passages du film concernant des luttes sociales dans la région de St-Nazaire.

PB

EMPLOI :

Avec un demandeur d'emploi pour 47 habitants, la Bretagne atteint un niveau de chômage d'un tiers supérieur à celui qui affecte les départements voisins.

PB

POUR UNE LOIRE-ATLANTIQUE BRETONNE :

De nombreux conseils municipaux ont à ce jour adopté un vœu en faveur du retour de la Loire-Atlantique à l'unité administrative de la Bretagne ; nous vous les rappelons :

Le Croisic - Le Poulguen - Rezé-les-Nantes - Rouans - Perros-Guirec - Ploubazlanec - St-Brieuc - Concarneau - Quimper - Riec-sur-Bélon - Saint-Jacques de la Lande - Saint-Malo - Guidel - Inzinzac-Lochrist - Lorient - Mauron.

A noter d'autre part la décision de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes d'adhérer à la Chambre régionale de Bretagne au même titre qu'à celle des Pays de Loire.

COTES-DU-NORD

GUINGAMP : A.O.I.P. : NON AU TRAVAIL AU RENDEMENT

C'est par un compromis que s'est terminé le conflit le plus long de l'histoire de l'A.O.I.P. (Coopérative ouvrière, 1300 employés) mais les travailleuses de cette « Unité de production décentralisée » ont franchi une étape vers la suppression du travail au rendement (seules les femmes sont payées au rendement). Elles ont ouvert une brèche dans le mur de silence qui entourait les conditions de travail des femmes à l'A.O.I.P.

Il a fallu 4 semaines de grève pour forcer la direction à négocier.

Par cette lutte exemplaire les travailleuses de l'A.O.I.P. ont montré qu'elles refusent d'être des robots et exigent des conditions de travail et de vie décentes.



Le Peuple Breton.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : TASSEMENT DEMOGRAPHIQUE

En 1976, on a enregistré à Rennes 2 103 décès et 6 537 naissances. Ces chiffres sont inquiétants comparés à ceux de l'année précédente : les décès sont en augmentation, alors que le nombre des naissances est en baisse.

MOR-BIHAN

LOCMARIA : ECOLE PUBLIQUE OCCUPEE

L'école publique de Locmaria, à Belle-Ile, dont le P.B. a déjà parlé (voir n° 157) est occupée par les parents d'élèves depuis le 28 janvier. Ceux-ci entendent ainsi protester contre le refus de l'Education nationale d'ouvrir un deuxième poste dans cette école, alors que cette mesure est largement justifiée par les effectifs (30 élèves de 3 à 11 ans, répartis en 7 cours différents). A cette occasion, le SNI-PEGC et la Fédération Cornec rappellent que la mort des écoles de Belle-Ile, c'est la mort de leur île.

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : TRANSPORTS GRATUITS POUR LES CHOMEURS ?

Le collectif C.F.D.T. des chômeurs de Nantes réclame depuis plus d'un an, par voie de pétition et de manifestation, la gratuité des transports en commun pour les chômeurs. Ce service public, d'où sont écartés les demandeurs d'emploi en raison de leur situation économique, est pourtant une nécessité pour chercher un employeur et avoir les moyens d'une vie décente. Mais la municipalité conservatrice de Nantes refuse ce que des villes comme Brest ou Saint-Brieuc ont réalisé...

FINISTERE

BREST : LICENCIEMENTS A L'UNIVERSITE

L'Université, pour le public, c'est souvent l'image même d'une situation tranquille et de la sécurité d'emploi. Les faits viennent de démentir brusquement ce cliché : cinq chercheurs licenciés en sciences, pour la réintégration desquels les organisations syndicales (SCNS et SNE sup - FEN, CGT et CFDT) mènent l'action. La recherche à Brest vit pour plus des trois-quarts de marchés d'étude passés avec des organismes extérieurs publics ou privés. Avec la crise et le plan Barre, il y a moins de commandes. Alors on licencie, comme dans n'importe quelle boîte privée. Quatre des licenciés appartenaient au laboratoire d'Océanographie physique, dont la survie même est menacée, après tout le battage fait sur cette discipline à Brest. Encore une « vocation » qui fout le camp ?

Chronique réalisée ce mois avec la collaboration des Fédérations U.D.B. de Brest, Lorient et Trégor-Goëlo.

Brèves

ARCHEOLOGIE :

La création d'un fonds pour l'archéologie de sauvetage vient d'être décidée. Le programme proposé est axé autour du thème du « village médiéval breton », qui permettrait grâce à une campagne topographique de situer avec précision les villages désertés de la Bretagne centrale et de dessiner l'habitat visible.



P. Soulard

Kerlano, en Plumelec, maison médiévale.



LA BRETAGNE SUR LES ONDES DANOISES :

La radio danoise a récemment diffusé à deux reprises une émission d'une heure et demie intitulée : « Il est défendu de cracher par terre et de parler breton ». Cette émission a révélé le rôle de l'U.D.B. en Bretagne.



CULTURE :

Le théâtre du bout du monde ne chôme pas. Il poursuit dans l'Ille et Vilaine une tournée du « Grand Valet » de Per Jakez Helias dont ce sera bientôt la centième représentation.



D. G.

Roger Guillo, qui met en scène et joue la pièce de P.-J. Hélias.

La vie de l'U.D.B.



A NOS LECTEURS

DE LA RÉGION DE PLESTIN.

Pour la création de la section U.D.B. de Plestin-les-Grèves prendre contact avec Laurent LINTANF, 11, rue Penker, Plestin.

ET DE GRENOBLE...

Quelques camarades de l'U.D.B. vivent dans la région grenobloise : ils invitent les sympathisants et lecteurs du P.B. à prendre contact avec eux, en écrivant à :

Jorj Delaunay
5, rue Garcia-Lorça
38400 St-Martin d'Hères

REZE



• Tréouergat

— plus de 30.000 électeurs

— pas de candidat U.D.B.

— présence probable de candidats U.D.B. sur liste d'Union.

— présence certaine de candidats U.D.B.

— liste U.D.B. homogène.

— présence de membres U.D.B. sur liste ouverte.

L'U.D.B. PRESENTE AUX MUNICIPALES



FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée de votre annonce dans le numéro qui suit.

- 5 mars
à **BASSE-INDRE**
Fest-nos du « Kan ar bobl »
organisé par le Cercle nantais
de culture celtique.
- 5 mars
à **BONNEMAIN**
Bal gallo, avec le groupe "Ka-
tell goant" de Dinan, des accor-
déonistes et chanteurs locaux,
organisé par l'association cultu-
relle « La Chantepleure » et son
journal "L'Harassoire"
- 12 mars
à **PLOUARET**
(Salle des Fêtes)
Fest-nos organisé par le foyer
socio-culturel du C.E.G.
- 19 mars
à **LORIENT**
(Palais des Congrès)
Fest-nos avec le groupe "kor-
nog", organisé par la C.G.T. -
Lorient
- 20 mars
à **ST-VINCENT-SUR-OUST**
Bal breton organisé par Ti-
Kendalc'h
- 26 mars
à **PARIS**
Fest-deiz de l'Amicale bretonne
de Paris-Rive-gauche

Peuples opprimés

IRLANDE

Pour la troisième année consécutive, l'U.D.B. était représentée à l'Ard Fheis (congrès) du Sinn Fein qui s'est tenu à Dublin les 22 et 23 janvier dernier. A un moment où l'Irlande subit de plein fouet les effets de l'intégration dans la CEE et où en Ulster la violence se déchaîne chaque jour, ce congrès a été marqué par la volonté du Sinn-Fein d'aborder la situation en termes politiques, face aux tentatives militaristes (celle des Provos comme celle des extrémistes « protestants ») qui finissent par faire le jeu de l'impérialisme. Les thèmes de discussions traduisaient directement ce souci de coller à la réalité face à l'escalade de la violence et à la démagogie des partis du Sud :

- Réunification de la classe ouvrière du Nord, seul moyen de combattre la violence sectaire.

- soutien clairvoyant mais réservé au mouvement pour la paix (nécessité de poser le problème en termes de revendication politique).

- soutien sans réserves à la campagne syndicale pour une vie meilleure pour tous.

- au Sud, nécessité d'être présent dans toutes les consultations électorales (première force d'opposition de gauche au Sud, le Sinn Fein s'appellera désormais Sinn Fein - Parti des travailleurs).

Au cours du congrès, le responsable des Relations Internationales de l'U.D.B. a eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres de la direction du Sinn Fein



Arthur Chazingwa, représentant de l'ANC - Zimbabwe, pendant son intervention au congrès du Sinn-Fein.

En outre la présence de plusieurs délégations étrangères a été l'occasion de rencontres et de discussions fraternelles avec différents mouvements de libération. Ce fut le cas en particulier d'un représentant du SWAPO (Namibie : Sud-Ouest Africain) et du représentant permanent pour l'Europe de l'ANC - Zimbabwe (Rhodésie) qui dut malheureusement quitter l'Irlande avant la fin du congrès à l'annonce de l'assassinat d'un leader de l'ANC, Jason Moyo, par les barbouzes de Ian Smith.

Etienne Montès / Gamma



UNE NATION SE FORGE

Peut-on parler de peuple saharoui, peut-on parler, à propos de la guerre menée au Sahara Occidental par le Maroc et la Mauritanie de génocide ? Des personnalités au-dessus de tout soupçon répondent clairement oui aux deux questions. Ce qu'on lira ici est extrait d'un rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme à la suite d'une mission effectuée dans les camps de réfugiés des confins de l'Algérie par son secrétaire général Maître Denis Payot, son secrétaire général adjoint, M. Jean-Pierre Oberson, et par Maître Laurent Montinot, adjoint de Maître Payot : ils témoignent de la volonté inébranlable des saharouis de recouvrer leur indépendance.

L'ORIGINE du peuple saharoui remonte à la fin du XVI^e siècle, lorsque des groupes originaires du Yémen commencèrent à venir s'installer au Sahara, après avoir été refoulés du Maroc où ils avaient vainement tenté de s'établir.

Le peuple saharoui a du reste toujours été constitué par un ensemble de tribus dont les généalogies remontent pratiquement toutes au XVI^e siècle.

Pour être plus précis, et par l'exemple, dans le traité de paix et de commerce conclu le 28 mai 1767 entre l'Espagne et l'Empereur du Maroc Sidi Mohamed Ben Abdallah Ben Ismail. Il est prévu à l'article 18 que :

« Sa Majesté Impériale s'abstient de délibérer au sujet de l'établissement que sa Majesté catholique veut former au sud de la rivière Nun (rivière située au nord de la province de Tarfaya au Maroc) car elle ne peut se rendre responsable des accidents et des malheurs qui pourraient se produire, vu que sa Souveraineté ne s'étend pas jusque là et que les peuplades vagabondes et féroces habitant ce pays ont toujours causé des dommages aux gens des Canaries et les ont même réduits en captivité ».

Depuis fort longtemps, le peuple saharoui est structuré autour d'une organisation dite des Ait Arbin qui est le conseil des Quarante et qui regroupe les responsables de toutes les tribus saharouies importantes.

Cette organisation de tout le peuple a été fondée sur la liberté de vote, et il appartenait à chaque membre d'une tribu de participer à l'élection du chef de sa tribu. Ce conseil des Quarante regroupait toutes les tribus et prenait toutes les décisions nécessaires en ce qui concerne la défense de tout le peuple, l'admission des étrangers sur le territoire, etc (...).

La création du Front POLISARIO, le 10 mai 1973 allait modifier la structure politique de ce peuple, avec la dissolution volontaire de l'assemblée des Quarante, et le regroupement autour des organes du Front de la quasi-unanimité du peuple saharoui.

Les extraits suivants des rapports de la

DANS LES CAMPS DE REFUGIES

Les conditions d'habitat de la population sont extrêmement précaires tant qualitativement que quantitativement.

Notre délégation a également constaté que les réfugiés disposent de moins d'une couverture par personne.

Il n'y a pas de bois sur place.

A plusieurs reprises nous avons vu des camions décharger du bois qu'ils étaient allés chercher à plus de 200 km.

Les quantités disponibles de bois ne suffisent même pas à la cuisson des aliments ; par conséquent l'éclairage et le chauffage sont tout à fait impossibles.

EAU

Certains camps possèdent des puits (Hassi Robinet et Sapti 2 par exemple) ; les autres sont approvisionnés par camions citernes.

Les malades dorment à même le sol, ou, dans le cas des enfants, sur des lits de camps.

Les conditions d'hygiène sont très difficiles, vu notamment l'absence de possibilité de stérilisation, l'absence de lieux de stockage de médicaments, et vu l'infiltration permanente du sable.

SAHARA OCCIDENTAL

← Enthousiasme et adhésion totale au Polisario.

→ Le troisième congrès du front Polisario quelque part en territoire saharoui.



Etienne Montès / Gamma

DANS LA GUERRE & DANS LES CAMPS

mission de visite des Nations Unies du 8 juin 1975 prouvent combien le peuple saharoui s'est retrouvé tout entier dans ces nouvelles structures politiques. « La population ou pour le moins la quasi-unanimité des personnes qu'elle a rencontrées s'est prononcée catégoriquement en faveur de l'indépendance et contre les revendications territoriales du Maroc et de la Mauritanie ».

Cette même mission conclut :

« Le Front POLISARIO, qui a été considéré comme clandestin jusqu'à l'arrivée de la mission, est apparu comme la force politique dominante dans le territoire ».

« Partout dans le territoire, la mission a assisté à des manifestations de masse en sa faveur ».

Vu ce qui précède, il est permis d'affirmer qu'à partir du XVI^e siècle, le Sahara occidental était composé par un peuple, lequel peuple s'était du reste donné une structure très claire en fonction de chacune des tribus habitant sur son territoire (...).

Ce peuple a ses propres traditions qui sont parfaitement différentes des traditions du peuple marocain et de celles du peuple mauritanien.

Par ailleurs, il convient de souligner l'originalité de l'organisation politique du peuple saharoui qui est en réalité, et depuis fort longtemps, basée sur un choix libre et démocratique.

Le peuple saharoui a un long combat pour la liberté derrière lui, et il est clair qu'il ne peut pas être confondu avec le peuple marocain ou le peuple mauritanien, malgré les liens d'amitié qu'il a surtout tissés avec le dernier de ces peuples (...).

L'EXISTENCE D'UN TERRITOIRE AUX FRONTIÈRES DÉLIMITÉES

Sur le plan des frontières, il convient de faire une remarque préliminaire : depuis fort longtemps, il est question pour la monarchie chérifienne de créer un grand Maroc qui comprendrait la quasi-totalité du Sahara algérien, occidental, de la Mauritanie, de la partie Nord du Sénégal ainsi que d'une partie du Mali. Il faut d'autre part dire que la question des frontières n'a jamais été une question très claire en ce qui concerne le Sahara, pris dans son ensemble, dans la mesure où tous les

gouvernements ayant un droit de souveraineté sur une partie du Sahara ont toujours eu quelques revendications territoriales à faire valoir. En ce qui concerne l'Algérie, elle ne revendique quasiment plus rien et ses frontières sont claires et délimitées ; tel n'est pas le cas du Maroc, ainsi qu'il l'a été rappelé plus haut.

En ce qui concerne le Sahara occidental, il convient de dire que ses frontières actuelles ont été délimitées par le colonisateur espagnol.

Les frontières héritées du colonialisme sont claires, et elles recouvrent à peu près la région où s'étendait historiquement la souveraineté du peuple saharoui (...).

Ces frontières ne font pas actuellement l'objet d'une contestation fondamentale de la part des autorités saharouies, et il ne fait en tout cas aucun doute que, sur le plan des principes juridiques, un territoire

POLISARIO : UNE ADHESION ENTHOUSIASTE !

Toutes les personnes interrogées ont affirmé avoir fui, soit dans les jours qui suivirent l'accord de Madrid par crainte d'une agression brutale du Maroc ou de la Mauritanie, soit directement devant l'invasion pour échapper aux massacres et aux exactions dont ils avaient été témoins directement ou indirectement.

Rappelons à ce sujet que ce sont les armées marocaines et mauritaniennes qui sont entrées au Sahara Occidental, et non une administration civile.

Interrogés au sujet de leurs opinions quant au Front POLISARIO, la réponse des réfugiés a été l'enthousiasme et l'adhésion totale aux objectifs du Front.

Tous reconnaissent le gouvernement de la République Arabe Démocratique Saharouie comme étant leur unique représentant légitime, choisi et élu démocratiquement.

A ce sujet, notre délégation a été frappée par le fait que la totalité des réfugiés soit aussi catégorique, à savoir qu'ils préfèrent mourir sur place plutôt que de retourner dans leur patrie, tant que celle-ci n'aura pas recouvré son indépendance totale.

bien délimité existe sur lequel le futur état, émanation d'un choix librement consenti par tout le peuple saharoui, pourra exercer les attributs qui sont dévolus à tout Etat (...).

Il ne fait aucun doute, que par la volonté même des puissances colonisatrices franco-espagnoles, un territoire très bien délimité existe et que par conséquent, la résolution 1514 sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés doit être appliquée intégralement, sans aucune restriction.

L'application de cette résolution, qui a du reste été reconnue à deux reprises par l'assemblée générale des Nations Unies au peuple saharoui (10 décembre 1975) implique qu'il soit mis fin à toute action armée et à toutes mesures de répression dirigées contre les peuples dépendants, pour permettre à ces peuples d'exercer pacifiquement et librement leur droit à l'indépendance complète ; des mesures immédiates doivent être prises dans les territoires sous tutelle, non autonomes ou tous autres territoires qui n'ont pas encore accédé à l'indépendance pour transférer tout pouvoir au peuple de ces territoires, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leurs vœux librement exprimés, sans aucune distinction de race, de croyance, ou de couleur, afin de leur permettre de jouir d'une indépendance et d'une liberté complètes. Le droit à l'autodétermination doit par conséquent être accordé sans aucun doute possible au peuple saharoui afin que ce dernier décide librement de son avenir politique sur le territoire bien délimité qui est le sien.

Peu importe qu'il y ait eu à un certain moment de l'histoire, des liens entre l'une ou l'autre des tribus saharouies avec des tribus mauritaniennes, ce qui est essentiel, c'est de constater qu'il n'y a aucun élément qui puisse permettre de croire à une quelconque souveraineté du Maroc ou de la Mauritanie sur le peuple saharoui et sur son territoire (...).

LES DROITS INDIVIDUELS

En ce qui concerne les droits individuels, de chaque Saharoui, il est incontestable que le droit à la liberté à l'inté-

grité personnelle a été grossièrement violé par l'invasion des troupes maroco-mauritaniennes à la fin de l'année 1975.

Toutes les villes du Sahara Occidental sont actuellement quadrillées par les troupes marocaines ou mauritaniennes ou par des troupes conjointes des deux forces armées, de telle manière que le déplacement des Saharouis à l'intérieur du Sahara occidental n'est absolument plus possible.



Etienne Montès / Gamma

Camp de réfugiés de Boujera, en Algérie.

D'autre part, comme notre Fédération a déjà eu l'occasion de l'affirmer, il est indéniable que de très nombreuses exactions ont été commises au moment de l'invasion des troupes maroco-mauritaniennes sur des personnes civiles désarmées (viols, meurtres, tortures de toutes sortes, déplacement de la population, etc...).

GENOCIDE

A la lecture d'innombrables pièces, après avoir procédé à l'analyse des rapports de différentes commissions d'enquêtes, et après avoir fait procéder à deux missions sur place, il apparaît de plus en plus qu'un crime collectif, appelé crime contre l'humanité pourrait se produire au Sahara occidental (...).

Ce crime peut se perpétrer de différentes manières, soit par omission, soit par commission.

Il peut très bien consister dans le fait d'isoler un peuple, ou partie d'un peuple, sans le nourrir, afin qu'il meure petit à petit de faim, comme il peut consister dans une action armée qui viserait à l'extermination physique et immédiate de tout ou partie d'un peuple.

Il convient de rappeler que ce crime peut toucher une partie d'une population, même si cette population n'est pas très nombreuse; mais il ne fait aucun doute qu'à ce jour, c'est par milliers ou par dizaines de milliers que des Saharouis sont déjà touchés dans leur liberté, dans leur intégrité ou même dans leur vie par l'invasion maroco-mauritanienne, de telle manière que l'on peut parfaitement parler d'un commencement de perpétration d'un crime contre l'humanité dont les auteurs seraient à chercher parmi les autorités marocaines et mauritaniennes comme à Nuremberg, les auteurs de ce crime ont été les principaux chefs militaires des armées nazies allemandes.

Les auteurs du crime de génocide ou de tentative de génocide sont toujours les membres du gouvernement ainsi que les responsables militaires supérieurs qui dirigent l'action armée contre des populations civiles désarmées.

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

barzonegou

Avoir participé à la vie des hommes de son pays pendant quarante ans et naître à l'aventure poétique à l'heure où tant d'autres chaussent les pantoufles de la retraite, voilà qui mérite attention. Ce n'est pas la première fois, qu'après avoir exemplairement dominé ses démons intérieurs durant toute sa carrière, un enseignant breton revient à la langue de son enfance. Nostalgie du « bon vieux temps »; regrets de la jeunesse enfuie. De la jeunesse qu'on a laissée s'enfuir...

Rien de tout cela dans les **Barzonegou** de Daniel Trellu. Car il sait

« Qu'il n'existe

Ni chemin ni pont

Pour reconduire l'homme

A la fontaine

D'où lui est venue la vie »

et que s'il veut encore aller de l'avant, il

« Est contraint d'oublier

Ce qu'il a été, ce qui est brûlé

Et de faire comme le phénix

Chaque jour il lui faut

Etre nouveau-né

Puisque

Ni l'homme

Ni les chemins

Jamais plus ne seront les mêmes

Une fois qu'ils ont passé ».

Il suffit d'une chanson cajun, d'une amitié solide et c'est le miracle !

On redécouvre des mots-vérités (geriou - gwirionez).

On ensevelit « dans un coffre-fort l'expérience si paralysante » ne conservant par devers soi

« Qu'une lueur de sagesse

Suffisante pour un enfant résolu

Prêt à toutes les audaces »

La vague du temps ne revient jamais en arrière. Elle « s'enfuit en glissant sous notre carène »

« Les gens hésitants continueront

A ruminer le même foin

A chaque repas

Et chaque nuit à s'allonger

Sur la même litière décomposée

L'herbe du fossé

A meilleur goût ».

« Je sais très bien, écrit Daniel Trellu dans sa préface, qu'il me reste beaucoup à apprendre pour être assez alerte pour m'exprimer sans problèmes en breton écrit. Mais que voulez-vous, avant d'apprendre à nager, il faut sauter à l'eau... ».

Voilà de saines paroles que devraient bien méditer tous ceux qui se laissent encore impressionner par certains censeurs. Les Docteurs en Grammaires, Orthographes et Philologies masturbatoires ne pardonnent rien à ceux qui osent courtiser la Belle sans respecter leurs protocoles.

Eh bien ! Tant pis pour les Docteurs et les castreurs de poux ! L'important, après tout, c'est que la langue bretonne ne mesure pas « Vierge et martyre ». Loin des bénédictions des notables, du Curé ou du Chanoine, poètes, faites lui l'amour. Et elle nous donnera de beaux enfants.

Barzonegou gant Daniel Trellu embanet gant **Brud** - niv. 52 1976.

barzonegou hag advarzonegou

D'un côté, probablement trop de richesses à partager. De l'autre, sans doute trop d'ignorances.

Et tout au milieu, le poème, et l'étincelle qui ne vient pas. Solitudes.

Barzonegou hag advarzonegou gant Mikaël Madeg. Stagadenn da Vrud, niv. 54 - 95 pages.

LA LANGUE BRETONNE ARME POLITIQUE

Toute la politique linguistique de l'état français, depuis ses origines, ne vise qu'à un but : l'anéantissement des langues populaires parlées en son sein, pour consacrer la seule langue officielle reconnue : le français standard. Dès 1539, déjà, François 1^{er}, roi de France, soucieux de l'unité de son royaume, déclarait, par l'édit de Villers-Cotterets, le français de la cour et des villes, langue officielle de l'administration. Plus tard, la révolution bourgeoise de 1789 déclara ouvertement la guerre aux idiomes paysans (dialectes français : occitan ; catalan ; flamand ; allemand d'Alsace ; breton ; basque...), les assimilant à la réaction et à l'obscurantisme. Pour les bourgeoisies parisiennes et provinciales, il ne s'agissait plus seulement de consolider l'état français, mais de soumettre le peuple à ses intérêts économiques. A la fin du XIX^e et au XX^e siècles elles sont parvenues à leurs fins, par l'école obligatoire, le service militaire et les guerres patriotiques, le développement des mass-média, l'exode rural vers les centres industriels et l'intégration des campagnes dans le système d'économie capitaliste. Les civilisations paysannes, comme celle de Basse-Bretagne, ont été ruinées. Les campagnards qui, jusqu'à la fin du siècle dernier, n'employaient guère dans leur ensemble le français officiel, se sont mis peu à peu à abandonner leur langue maternelle — qu'ils aimaient pourtant — par nécessité économique : c'est que le français était, et reste toujours, la seule langue qui permette l'accession à la « culture », au métier et au bien-être. En Basse-Bretagne, la francisation des campagnes et des petites villes fut sensible à la fin de la guerre 14-18 et surtout après celle de 39-45. Elle est désormais complète dans tous les milieux. Quant à la langue bretonne, bien qu'étant connue, actuellement, par plusieurs centaines de milliers de personnes, elle est menacée de mort à brève échéance car on ne l'enseigne plus aux enfants.

BRETAGNE = COLONIE

La situation critique de la langue et l'aliénation culturelle du bretonnant traditionnel sont un des aspects du caractère colonial de la société bretonne. Elle est la même, à des degrés divers, dans toutes les sociétés dominées, comme le démontre un des

penseurs de la décolonisation, le Tunisien Albert Memmi :

... « Toute la bureaucratie, toute la magistrature, toute la technicité n'entend et n'utilise que la langue du colonisateur comme les bornes kilométriques, les panneaux de gares, les plaques des rues et les quittances. Muni de sa seule langue, le colonisé est un étranger dans son propre pays... » Et encore : « ... la langue maternelle du colonisé, celle qui est nourrie de ses sensations, ses passions et ses rêves, celle dans laquelle se libèrent sa tendresse et ses étonnements, celle enfin qui recèle la plus grande charge affective, celle-là précisément est la moins valorisée. Elle n'a aucune dignité dans le pays ou dans le concert des peuples. S'il veut obtenir un métier, construire sa place, exister dans la cité et dans le monde, il doit se plier à la langue des autres, celle des colonisateurs, ses maîtres. Dans le conflit linguistique qui habite le colonisé, sa langue maternelle est l'humiliée, l'écrasée. Et ce mépris, objectivement fondé, il finit par le faire sien. De lui-même il se met à écarter cette langue infirme, à la cacher aux yeux des étrangers, à ne paraître à l'aise que dans la langue du colonisateur... c'est un drame linguistique ».

Le changement d'attitude du Breton envers sa propre langue ne pouvait se faire que par sa prise de conscience de la spécificité et des intérêts du peuple breton. Sait-on que le nom même du pays — Breizh — était tombé dans l'oubli ? Et que penser du rapprochement que fait encore, par exemple, une partie de la population entre les mégalithes et les costumes de la civilisation basse-bretonne du XIX^e siècle sinon qu'il montre l'efficacité de la propagande étatique qui vise à éliminer tout caractère breton en l'assimilant au passé et à l'archaïsme ?...

LA REVOLUTION BRETONNANTE

Une des conséquences de la découverte de la bretonnité que font, aujourd'hui, une masse de jeunes et d'adultes (surtout les déracinés des grandes villes) est l'extraordinaire renouveau du breton. Alors que, hier encore, celui-ci faisait figure de patois, de « dialecte », voire de jargon, il est en train de remporter une pre-



mière victoire sur un destin jusqu'ici malheureux : sa réhabilitation au rang de langue dans les milieux intellectuels et populaires. Ainsi s'explique l'engouement récent pour les cours oraux et par correspondance, les progrès de la presse et de la chanson bretonnantes, et la sympathie accrue que l'on note à son égard dans tous les milieux.

Cette véritable révolution culturelle de la jeunesse n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat de l'action tenace d'hommes et de femmes de cœur qui, depuis un siècle, au moins, travaillent à l'élaboration d'une langue moderne et à la promotion de notre culture. Qu'ils soient philologues comme Fleuriot, grammairiens comme Leclerc, Trépos, Guillevic et Kervella, lexicographes comme Le Gonidec, Ernault et Vallée, chercheurs comme Jules Pros et Alan Berr, folkloristes comme Luzel et La Villemarqué, écrivains comme Le Lay, Malmanche, Riou, Drezen, Abéozen, Ar Gov et bien d'autres, linguistes et littérateurs polyvalents comme Roparz Hemon, éditeurs et directeurs de journaux tels que Herrieu, Huon et Denez, ou encore bardes comme Glenmor, Gwernig, Servat et Stivell, tous ont droit à notre reconnaissance et à notre respect. Grâce à eux, le breton s'est hissé au rang de langue moderne. Ils ont donné la preuve que cet outil de communication, qualifié de dégénéré et d'archaïque par les crétins et les ignorants d'autrefois et d'aujourd'hui, était capable de tout exprimer, même les concepts les plus subtils. Désormais, le breton a fait ses preuves dans les principaux domaines de la connaissance humaine : en philosophie, sociologie, économie, politique, géographie, géologie, histoire, biologie, zoologie, botanique, géométrie, etc...

Son principal domaine reste néanmoins la littérature : depuis l'avènement de la revue « Gwalarn » en 1925, que de nouvelles, de contes, de poésies, d'essais et de pièces de théâtre parus ! Une véritable épopée spirituelle et une victoire de l'intelligence et de l'humanisme qui aura eu pour principal mérite de forger l'écriture indispensable au développement d'une langue moderne !

Cependant, à l'avenir, les bretonnants instruits devront se garder de deux vices qui mettent en danger la santé de la langue écrite : l'ultrapurisme de certains né-bretonnants, d'une part, qui tourne le dos à la langue populaire, considérée comme un patois, et qui aboutit au fameux « breton chimique », incompréhensible et artificiel, plus proche du gallois littéraire et du français pédant que du véritable breton ; le faux populisme, d'autre part, qui prétexte de la dégradation du breton populaire, pour ne s'exprimer que par des néologismes ridicules issus directement du français (ex. « añvionamant », « industrialisation... »).

La langue bretonne doit se moderniser hardiment, mais sans perdre de ses caractères fondamentaux et de son génie particulier qui en font une langue celtique au même titre que le gallois, le cornouaillais de Grande-Bretagne et les gaéliques.

Elle doit aussi atteindre à un minimum de standardisation interdialectale afin d'atténuer les différences entre le parler et l'écrit, notamment en réglant, au plus vite, la question mineure mais combien irritante de l'orthographe. Quoiqu'il en soit, sa richesse et ses qualités intrinsèques ne devraient être ignorées de personne : un foisonnement d'expressions imagées et savoureuses, le plus souvent puisées dans la réalité du monde paysan ; la souplesse et la diversité extraordinaires de sa syntaxe ; la beauté rude de son vocabulaire ; la relative facilité avec laquelle le lexicographe peut créer des mots nouveaux ; tout ceci permet d'avoir confiance en son évolution future, à condition, bien sûr, que dans l'avenir, ses locuteurs sachent la lire et l'écrire (il faut se rendre compte que la population bretonnante actuelle est en majeure partie illettrée, et pour cause !) et en fasse usage dans leur vie quotidienne.

En fait, les problèmes proprement linguistiques nous apparaissent relativement secondaires si on les compare à ceux de la dure réalité politique...

LE COMBAT POLITIQUE :

Le processus d'assimilation du peuple breton dans la nation française est conforme à la logique de la religion étatique : le jacobinisme. Le jacobinisme, c'est la France une et

uniforme, éternelle (origine antédiluviennne, avenir hexagonal) et d'essence divine (pensez à « Sainte Jeanne d'Arc » et au « bon roi Saint Louis »), phare de la civilisation, berceau de la francophonie, porteuse d'une mission providentielle dans le monde et se reconnaissant entièrement dans le mythe de Paris, « ville-lumière » !...

Un de ses grands prêtres, Michel Debré, ancien ministre, déclarait encore récemment à la radio : « **Tous les provinciaux qui croient en la France doivent aimer et devenir Paris !** » (6-11-75 Europe 1). Voilà qui est clair et qui résume le dessein constant des différents gouvernements parisiens qu'ils soient de droite ou de gauche. L'attitude de la direction des partis de gauche français est parfois à cet égard, particulièrement paradoxale, choquante, et contraire à l'esprit du véritable socialisme humaniste.

ciété il faut nous battre pour revendiquer son droit à la dignité (en même temps que la nôtre) c'est-à-dire son droit d'être une institution comme le français. D'où une série de revendications immédiates et un préalable : le breton doit devenir langue officielle, en Basse-Bretagne, avec le français, ce qui implique :

- qu'il soit enseigné à l'école, de la maternelle à l'université, que soient formés des moniteurs, des instituteurs et des professeurs bretonnants ; que soient créés une licence d'enseignement de langue bretonne.

- que le budget aux affaires culturelles des collectivités et de l'état soit utilisé, en partie, pour l'édition de livres, brochures, disques, cassettes, méthodes d'apprentissage de la langue, films, etc... et qu'il permette d'aider le théâtre et le cinéma bretonnants à vivre et à s'épanouir.

- que le breton soit introduit dans l'administration et dans la vie publi-



La langue bretonne n'est pas forcément confinée dans le folklore et le passé. Son utilisation peut-être politique.

il est à craindre que notre pays ne devienne, à moyen terme, et conformément aux plans des gouvernements technocrates parisiens, l'« extrême ouest », pauvre, quelconque et désertique des militaires, des touristes fortunés et des marchands (cette évolution est d'ailleurs quasi faite dans toute la Bretagne intérieure et rurale). Quant au breton, quelle autre place pourrait-il avoir dans ce contexte que celle d'un fossile culturel, d'un gadget linguistique que l'on n'étudie que par curiosité intellectuelle en attendant qu'il disparaisse ?..

Tout le monde sait que si, aujourd'hui, le breton est menacé de mort c'est qu'il ne sert plus à rien, puisqu'il se voit même dominé par le français dans son dernier retranchement : le milieu familial. Pour qu'il ait de nouveau sa place dans la so-

que, en particulier, par la bretonnisation des noms de lieux (panneaux bilingues), des rapports entre l'administration et la population (formulaires officiels bilingues), de la radio, de la télévision et de la grande presse, etc...

De telles mesures sont nécessaires au salut de la langue bretonne. Mais elles ne sont pas suffisantes. Aussi, espérons-nous que tous ceux qui aiment ardemment leur terre et leur peuple rejoindront les militants bretonnants progressistes et, comme eux, affranchiront leurs enfants de l'empire aliénant de la culture officielle en leur léguant, dès le plus jeune âge, leur plus précieux héritage : **ar brezhoneg**.

MIKAËL BRIANT

CONSTRUIRE en BRETAGNE

par philippe lachaud

(Voir les numéros précédents)



Photo Jos Le Doaré

B - LES PLEINS ET LES VIDES

Le contraste entre les parties pleines des murs et les quelques ouvertures est une des composantes majeures de l'architecture traditionnelle. Bien évidemment, l'origine de cette disposition est technique (difficulté de clore ces baies, linteaux de grande longueur difficiles à obtenir). Cependant nos prédécesseurs en ont tiré une règle esthétique. **Toujours les pleins dominaient sur les vides.**

Aujourd'hui on veut plus de lumière, de vues sur l'extérieur. Même en retenant la solution indiquée plus haut, qui est de grouper les baies, on doit conserver cette dominante nette des maçonneries ou des bardages sur les vides.

Le choix de l'emplacement des baies sur une façade peut suivre deux écoles qu'on trouve dans les maisons anciennes : soit une **disposition symétrique et axée** mais qui était surtout réservée aux maisons nobles, soit une **disposition fantaisiste** où les différentes baies, de dimensions souvent très variées s'équilibrent en une composition abstraite étonnamment moderne. Cette dernière solution est celle que nous préférons. Mais elle demande une sûreté de goût et une étude détaillée des proportions des vides et des rapports pleins/vides.

Ce qu'on voit trop souvent et qu'il faut éviter à tout prix, c'est de trouver 36 familles de formes sur une même maison : pleins cintres, anse de paniers, arcs brisés, linteaux droits, etc... (à suivre.)

Encore les volumes simples. Dominance des parties pleines sur les vides. Maisons à Plozévet.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont **gratuites** pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDE D'EMPLOI

• J. H. 20 as, libéré oblig. militaires, dynamique et sérieux, études secondaires, niveau B.E.P. comptable-mécanographe, anglais écrit et parlé, cherche place dans emplois commerciaux, départements 44 et 56.

Ecrire à M. Le Maire Jacques
71, av. de la Cholière
44700 Orvault

OFFRE D'EMPLOI

• Recherche pour école maternelle bretonne 1 enseignant (e), militant (e), diplômé (e) pour assurer enseignement en langue bretonne. Emploi créé à la prochaine rentrée. Ecrire au Peuple Breton, qui transmettra.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

DANS UNE COLONIE FRANÇAISE

J'ai été très heureux de lire l'article d'Anne Guillou intitulé « La Réunion en quête d'autonomie ». Au touriste qui débarque dans l'île, la Réunion apparaît comme une perle, mais...

Le niveau de vie du peuple réunionnais est bas : beaucoup de coupeurs de cannes vivent encore à la lueur de la chandelle et portent par an des tonnes d'eau sur des milliers de kilomètres. L'électrification et l'adduction d'eau sont loin d'être générales. De plus, un Réunionnais sur deux est chômeur. Dans ce département lointain en partie intégré à la C.E.E., le prix du riz, nourriture de base, vient de doubler...

À la Réunion, le Créole est français à part entière pour faire la guerre, mais pour les mesures sociales, il ne l'est qu'à moitié ou pas du tout (pas d'indemnités de chômage, pas d'indemnités pré ou postnatales...). 63 000 familles vivent dans des bidonvilles ou des taudis. L'aide sociale pèse lourdement sur les budgets départementaux et communaux. Qui en profite ? Les médecins. Un médecin moyen gagne 2 500 F par jour. Il existe même une médecine industrielle : délivrance d'une ordonnance à la minute, en faisant passer 5 malades en même temps.

L'article paru dans votre journal ne parle pas assez des scandales électoraux, de la fraude électorale. Certes, depuis que l'opposition s'est renforcée (1971) cette fraude a diminué : il y a moins de bourrages d'urnes, mais les listes électorales restent gonflées. Dans certaines communes, des chinois, des Arabes qui n'ont pas la nationalité française sont inscrits sur la liste électorale et votent...

En 1975, le P.C.R. a fait un bilan de faillite de la politique actuelle et a conclu en ces termes :

« Il est temps de remettre sur ses pieds une économie asphyxiée, de relever une Réunion écartelée, de mettre fin à une misère envahissante, à des souffrances et à des misères sans nombre. Il est temps que

les travailleurs, les planteurs, les artisans, les intellectuels de progrès et les Réunionnais aimant avant tout leur pays, se retrouvent pour le sauver. Il n'est pas trop tard mais il est juste temps de se retrouver pour assurer d'urgence la survie du pays et assumer demain son développement inconcevable sans que soit conquise au préalable sa liberté ».

Ne trouvez-vous pas que cette conclusion s'applique bien à la Bretagne ?

Stéphan,
La Réunion.

UNE COLONIE COMME LA BRETAGNE

Je suis une étudiante (danoise) en français à l'Université de Copenhague. Après quelques visites en Bretagne, j'ai pris un grand intérêt aux problèmes spécifiques, culturels et politiques, qui se présentent dans une « colonie » comme la Bretagne, l'Occitanie, la Corse, etc..., et je me suis décidée à choisir pour sujet d'une thèse que je vais écrire : « Les problèmes des régions », prenant pour point de départ la situation politique et culturelle actuelle et les perspectives de l'avenir. Mais seulement, les livres me manquent, et c'est pourquoi je vous écris. D'abord je vous demande de m'envoyer votre brochure : « Bretagne = Colonie ». Depuis le mois d'août je suis abonnée du Peuple Breton, un journal excellent !

K. M. Soerensen,
Copenhague.

MAIN BASSE SUR QUIBERON (à suivre)

Je viens de prendre connaissance de votre article intitulé « Quiberon, main basse sur la Presqu'île » paru dans « Le Peuple Breton » de Février 1977.

Après avoir constaté que j'y étais passablement « égratigné » au passage par des affirmations toutes gratuites,

j'ai relevé une information que je tiens à rectifier et qui est la suivante :

Vous déclarez en effet (en page 8, 3^e colonne) :

« L'Administration qui ferme les yeux malgré la démission de plusieurs conseillers municipaux QUI COURAGEUSEMENT avaient fait savoir qu'ils refusaient de couvrir plus longtemps des agissements conformes ni aux règles d'urbanisme, ni même aux délibérations du conseil municipal, bref que cette conivence était de nature à lui porter préjudice ».

Or, l'un des deux conseillers démissionnaires dont vous faites état, faisait partie, avant sa démission, de la « Commission d'Urbanisme » du Conseil Municipal et s'il criait très fort contre la construction sauvage, et l'urbanisation anarchique qui se développe dans la commune avec l'ampleur d'un champignon atomique, il n'en signalait pas moins à l'Administration les « AVIS FAVORABLES » émis par la commission dont il faisait partie et qui favorisaient la délivrance des permis de construire illicites (constaté par huissier).

Tout ceci ne me semble pas constituer particulièrement un « acte de courage ».

Dans cette période pré-électorale, il me paraît essentiel que le public connaisse toute la vérité sur des hommes qui sont peut-être appelés à le conduire dans l'avenir.

C. Robert,
Quiberon.

EN ENTIER

Le « Peuple Breton » est le seul journal que je lis en entier. Je vous remercie pour votre information, et ne peux que vous féliciter pour votre travail qui ne doit pas être de tout repos. Bloavez mad d'une bretonne très heureuse d'avoir pu trouver du travail dans sa Bretagne natale.

Mme Destouesse,
St-Brieuc.

UN GRAND PARTI BRETON

Bien que n'étant pas en accord parfait avec toutes vos idées (notamment à propos de l'énergie nucléaire que je considère comme la préparation à un monde auto-destructeur), j'estime comme vous à l'U.D.B. qu'il nous faut un grand parti breton capable d'avoir du poids dans les luttes si nombreuses et si diverses que notre pays doit mener. En espérant donc que vous accroissiez votre influence en Bretagne ; je vous félicite aussi pour un « Peuple Breton » de plus en plus complet et aux articles d'information fouillés.

B. Brette, 44-Plessé.

LIEN AVEC LE PAYS

Veuillez trouver une modeste participation aux frais que nécessite inévitablement une telle publication. En vous félicitant pour l'amélioration de la présentation de votre journal, tant pour le format que pour la mise en page, et en vous remerciant de ce que, grâce à vous, je reste de loin un peu au courant de l'actualité de mon pays.

A.L., Bruxelles.

UN VENDEEN CONTRE LA BRETAGNE-CROUPION

Je vous remercie pour toutes les informations dont votre journal nous permet d'avoir connaissance et de votre lutte pour la défense de la langue et de la culture bretonnes... Je partage tout à fait votre point de vue sur la région Pays de Loire qui a été créée de toutes pièces et dont je fais partie puisque je suis Vendéen...

J.Y. Bouffandeau,
85 La Gaubretière.

BAR LES FAUVETTES

Guiness à la presslon
SOIRÉES CABARET
Salle pour réunion

Rue Consell BREST 44.46.67

Anapud a rit Beg-ar-fri e-Bro-Dreger?

Connaissez-vous Beg-ar-fry dans le Trégor?

Passez vos vacances au Prajou (commune de Guimaec).
L'hôtel du Prajou, situé à 400 m de la plage de Milin-Izellañ,
vous propose des chambres meublées confortables
(réfrigérateur, butagaz, douches, etc).
Guimaec : 6 km de côte intacte sans béton
ni route de corniche.
Certains pensent même qu'implanter
une centrale nucléaire sur ce site sauvage
ne dérangerait personne !

Pour renseignements, écrire à :

Mme Gaouyer

23 r. Jacques-Louer, 76600 Le Havre

meubles
A LE ROUX

Usine TREHUINEC,
Route de Baud
56000 PLESCOP

Magasin : 53, Route de Ste-Anne
56000 VANNES

ON N'EST JAMAIS SI BIEN SERVI
QUE PAR

MONSIEUR MEUBLE

SOCIETE MARIN



Studio J. Gétin

- Entreprise Générale du Bâtiment
- Spécialiste du pavillon en béton
banché et traditionnel
- Son bureau d'études étant à votre disposition pour
l'établissement de vos plans et devis

GUIPAVAS

Kerivarc'h-Lavallot

Tél. 84-16-50



VÊTEMENTS - SPORTS - CAMPING

26, Place St-Corentin — QUIMPER

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 — 29273 BREST CEDEX

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 (1)

A partir du N° _____ inclus

Cl-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

Souscrit un abonnement ordinaire : 20 F (1)
étranger : 30 F (1)
de soutien : à partir de 30 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 45 F (1)

A partir du N° _____ inclus

Cl-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat-lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Edito

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

La réponse à Giscard

LES élections municipales approchant, on a donc vu Giscard venir faire une mini-tournée bretonne avec super-spectacle musclé organisé par l'ex-militant d'extrême-droite Hubert Bassot.

Le choix de la Bretagne pour inaugurer une série de voyages dans ce qu'on m'appelle « la province » est significatif à un double titre. C'est bien ici, dans ce pays qui fut longtemps conservateur dans son expression politique, que le socialisme peut marquer le bond en avant le plus significatif ; et c'est bien ici, et seulement ici, qu'un parti de gauche comme l'U.D.B. participe, pleinement reconnu et uni aux partis du programme commun, aux élections de ce mois. Il y a là, pour la droite en place, un double danger que Giscard a bien perçu et qu'il a résumé dans une phrase particulière du discours de Ploërmel que n'ont relevée ni les exégètes officiels, occupés à compter les coups dans le match avec Chirac, ni ceux de la gauche, absorbés par le débat institutionnel autour des futures législatives. Qui peut en effet se sentir visé quand est fustigé un parti « minoritaire » utilisant la culture bretonne, tout en rompant avec la tradition, c'est-à-dire avec le conservatisme ? Qui sinon ceux qui se battent à la fois au sein du peuple breton et pour le socialisme ?

A la veille des municipales, il fallait donc à Giscard faire des concessions à la fois sur le terrain social et sur le terrain breton : d'où les promesses, bien minimes et bien discrètes sur l'industrialisation, les voies de communication, les ports ; d'où la fameuse charte culturelle bretonne. Il s'agit là, bien sûr, de reculs tactiques du pouvoir, qu'il est prêt à récupérer à son profit si la revendication populaire se relâche, mais que nous pouvons aussi accentuer, non pas en disant merci, comme le font les notables politiques ou culturels, mais en continuant à réclamer simplement la justice.

C'est bien en ce sens que les élections municipales sont pleinement politiques : que la droite l'emporte, et nous serons encore confrontés à ces manières de salons et de politesses, d'intrigues et d'esprit de clocher, à cette politique de mépris du peuple qui consiste à dire « J'agis pour vous ! » comme on dit « Je roule pour vous ! », et qui, finalement, conduit la Bretagne à la ruine.

Qui peut encore prétendre que voter à gauche, c'est voter pour l'aventure quand on connaît les positions municipales du P.S. et du P.C. et (pourquoi être modeste ?) celles de l'U.D.B. ? Qui peut encore prétendre que le vote à gauche fait fuir l'industrialisation ? Ne serait-ce pas plutôt le choix d'une militarisation accrue et l'option d'un tourisme concentrationnaire ? Et le bilan des municipalités de droite en matière d'emploi, ne leur permet plus de donner des leçons.



Alain Noguès/Sygma

Giscard en Bretagne le 7 février.

A ce vote à gauche, l'U.D.B. va donner une dimension supplémentaire, par sa présence sur les listes d'Union dans la quasi-unanimité des villes de plus de 30 000 habitants de Bretagne, par sa présence propre dans certaines communes, par son action sans ambiguïté dans tous les cas.

Avoir des candidats U.D.B. dans de très nombreuses communes (voir pages 14 et 15) avoir des élus de l'U.D.B., c'est se donner l'assurance que la voix du peuple breton ne sera pas étouffée par des silences bien commodes, qu'elle ne sera pas détournée vers des objectifs dérisoires ou passésistes. Les militants de l'U.D.B. ne seront pas de simples cautions plus ou moins culturelles à une politique déterminée depuis Paris. Ils ne sont pas décidés à jouer la petite harpe celtique dans le grand orchestre symphonique. Ils ne sont pas là pour donner simplement la couleur locale.

L'U.D.B. va aux élections municipales sans complexes, avec confiance, avec la certitude que ses analyses sont de plus en plus admises et reprises ; en sachant aussi qu'un combat électoral n'est jamais décisif, mais que le remporter est une étape de la plus haute importance.

La meilleure réponse à Giscard, c'est de voter pour la gauche unie, c'est de voter U.D.B.

UDB

SUPPLEMENT
AU N° 160
MARS 1977
MENSUEL

LE PEUPLE BRETON

3f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

VOTEZ UDB

AUX élections municipales de mars 1977, les habitants de LANESTER auront pour la première fois la possibilité de voter pour une liste présentée par l'Union Démocratique Bretonne, parti breton de gauche.

Ce n'est pas un cas totalement nouveau (aux élections partielles d'AURAY en 1970, une liste de l'Union Démocratique Bretonne obtint 12 % des voix et aux élections municipales de 1971, la liste U.D.B. obtint à BREST 4,8 % des voix).

A l'occasion des actuelles élections municipales, l'U.D.B. présente des candidats dans une soixantaine de localités, notamment à RENNES, NANTES, BREST, LORIENT, VANNES, QUIMPER, etc... Mais ces candidats U.D.B. font tous partie de listes d'union de la gauche, totalement ou partiellement réalisées. LANESTER est la seule ville de BRETAGNE où l'U.D.B. se présente seule devant les électeurs.

LES RAISONS DE CE CHOIX :

Le refus de la gauche hexagonale d'ACCEPTER LA PRESENCE D'UN CANDIDAT U.D.B. sur une liste qui dès lors aurait rassemblé l'ensemble des courants de Gauche de la commune de LANESTER.

— Ce refus est pour nous une erreur politique, car les échéances électorales à venir (1978) nécessitent dès aujourd'hui, pour abattre la droite au pouvoir dans le pays, le rassemblement de l'ensemble des forces de gauche.

— L'U.D.B. ne pouvait accepter un tel refus, qu'aucune raison politique valable ne motivait ; aussi annonçons-nous que « tout en ne négligeant aucune possibilité pour qu'une véritable liste d'union de la gauche se mette en place, en tout état de cause, si ceci n'était pas réalisé, l'U.D.B. offrirait aux électeurs de LANESTER, une alternative progressiste et bretonne ».



C'est chose faite aujourd'hui. En présentant à LANESTER une liste complète, composée de militants U.D.B. et de sympathisants, l'U.D.B. entend accomplir un geste de témoignage et de protestation.

UNE DOUBLE PROTESTATION :

— PROTESTATION EN PREMIER LIEU CONTRE CETTE EXCLUSIVE EXERCÉE A L'EGARD DE L'U.D.B. En votant U.D.B., nous espérons que les habitants de LANESTER montreront qu'ils n'approuvent pas l'attitude qu'a adoptée envers nous la gauche hexagonale.



— PROTESTATION ENSUITE CONTRE LE SORT QUI EST FAIT A LANESTER ET A LA BRETAGNE EN GENERAL. L'U.D.B. condamne fortement la politique suivie par le gouvernement actuel dans tous les domaines, et dans ses applications lanestériennes. L'U.D.B. n'accepte pas une politique qui conduit à l'aggravation des conditions de vie déjà difficiles des plus modestes, à l'augmentation considérable des prix, des impôts, au dépérissement de la BRETAGNE, à l'exode croissant des jeunes couples ou célibataires. L'U.D.B. n'accepte pas non plus que soient gaspillées les chances de la BRETAGNE (à travers de multiples « vocations » qui lui sont attribuées et qui changent à chaque gouvernement, ou à chaque élection ; à travers la destruction de ses possibilités agricoles, maritimes et commerciales).

Nous ne voulons pas non plus du vol organisé de notre pays, la Bretagne, par des implantations militaires toujours plus nombreuses et plus dangereuses, et par un tourisme pour riches qui prive le Peuple de son patrimoine collectif au profit de quelques privilégiés.

En présentant une liste, l'U.D.B. entend protester contre cette politique.

UN DOUBLE TMOIGNAGE :

— TMOIGNAGE QU'IL EXISTE DES BRETONS, de plus en plus nombreux qui refusent le sort qui leur est imposé. Même si le combat pour un changement social et politique s'inscrit dans un cadre hexagonal, voir européen, c'est chez eux — au service de leur Peuple — que les militants de l'U.D.B. et leurs amis entendent lutter.

Ils sont la BRETAGNE de demain (en présentant une liste où la moyenne d'âge est de 28 ans, ils le prouvent). Ils ne sont pas solidaires de la BRETAGNE des riches, mais veulent servir la BRETAGNE des travailleurs.

— TMOIGNAGE QU'IL EXISTE DES SOLUTIONS AUX DIFFICULTES ACTUELLES. L'U.D.B. refuse la démagogie facile : certes les pouvoirs municipaux sont limités, et dans le cadre du régime économique actuel des solutions globales ne peuvent être trouvées.

Néanmoins dans les conditions actuelles, une politique municipale progressiste est possible :

- elle doit s'inscrire contre la politique gouvernementale
- elle doit s'appuyer sur la population de LANESTER, qui doit être informée et consultée pendant toute la durée du mandat municipal
- elle doit poser à la population les vrais problèmes, notamment celui de l'industrialisation souhaitée par la majorité des citoyens
- elle doit porter son effort sur l'essentiel, c'est-à-dire, les bas salaires, les médiocres conditions de vie, le sous emploi et le chômage, le manque d'avenir pour les jeunes, le manque de ressources décentes pour les anciens
- elle doit rechercher les créations industrielles qui entraînent elles-mêmes des emplois dérivés, des emplois qualifiés, aux salaires normaux avec des possibilités de promotion pour la commune.

Ces choix sont fondamentaux : ils engagent la vie quotidienne et l'avenir professionnel et familial de la plupart des habitants de LANESTER.

C'est parce qu'elle en est profondément consciente que l'Union Démocratique Bretonne appelle à voter pour les candidats qu'elle présente aux prochaines élections municipales.



les posi

1) L'INDUSTRIALISATION :

C'est le problème fondamental en Bretagne, et une municipalité de gauche doit faire porter son effort sur ce point.

Cependant :

● IL NE FAUT PAS PAYER CETTE INDUSTRIALISATION A N'IMPORTER QUEL PRIX. Ne pas la payer sur le plan social, avec des salaires de misères et l'absence de promotion sur place parce qu'on n'aura attiré que des usines à la trésorerie incertaine et l'activité peu sûre. On ne peut



CHANGEONS LA BRE

Bon de soutien aux candidats de l'Union Démocratique Bretonne ou par U.D.B. — B.P. 304 — 29273 BREST CEDEX.



accepter non plus que les travailleurs bretons payent l'aumône des usines « décentralisées » par la perte des libertés syndicales élémentaires. Certes, une municipalité, soucieuse de donner du travail à tous, préférera parfois une usine-pirate à pas d'usine du tout ; mais une municipalité populaire devra défendre les libertés fondamentales des travailleurs et appuyer la tâche des syndicats. Cette municipalité devra se refuser aux compromissions avec un patronat de combat. Il est possible à cet égard de mener de front la défense des travailleurs et celles des intérêts économiques d'une ville.

● IL Y A DES CHOIX INDUSTRIELS A FAIRE CLAIREMENT.

1) Il faut donner une priorité très grande aux industries les plus lourdes, car elles sont génératrices d'emplois dérivés. La tâche d'une municipalité devra être de rechercher ces implantations qui en attirent d'autres.

ons municipales de l'udb

2) Il faut donner de l'importance aux industries qui utiliseront la modernisation de l'agriculture bretonne, en lui offrant des débouchés en lui payant des prix honorables pour ses productions, en lui permettant de rationaliser ses méthodes parce que cette agriculture sera ainsi assurée de débouchés stables et pourra donc préparer une certaine planification de sa production. Même chose pour la pêche.

3) Une municipalité de gauche doit accorder son appui au secteur coopératif,



BRETAGNE !...

— Vendu 10 F par nos militants

c'est-à-dire aux efforts authentiques d'organisation de la production et de la commercialisation par les producteurs eux-mêmes. Par des avantages financiers et autres, une municipalité de gauche pourra aider ce secteur économique à se développer aussi bien dans le domaine de la transformation des produits agricoles que dans celui de la transformation des produits de la mer, de la conchyliculture, ou dans les industries légères.

4) une municipalité de gauche devra travailler à une industrialisation qui tire ses avantages de l'utilisation des ressources issues de la navigation (réparation navale...), ou des ressources issues de la mer elle-même. Ces avantages sont en effet des atouts durables pour la Bretagne, car ils tiennent à la nature ou à la géographie, tandis que les prétendues « vocations » qu'on nous propose au fur et à mesure des changements de propagande, dépendent en fait de la politique étroitement

hexagonale et, en conséquence, seraient sujettes — si elles se réalisaient, même partiellement — à de profondes altérations.

2) LA SOLIDARITE DES MUNICIPALITES DE GAUCHE :

Une municipalité de gauche ne doit pas même pour en tirer des avantages électoraux pratiquer une politique de clocher. Au contraire, le devoir d'une municipalité nouvelle est de mener contre le système capitaliste et centralisé une lutte en étroite solidarité avec les autres municipalités progressistes pour amener les luttes des travailleurs et de la population à se dérouler au niveau breton, qui est le niveau réel où se pose au peuple breton les problèmes de son avenir (problèmes des communications, disparition des voies ferrées, etc...).

3) DES CHOIX POLITIQUES :

Une municipalité de gauche devra clairement poser aux bretons le problème de la vocation militaire croissante qui est faite à la Bretagne :

— Le problème doit être posé nettement du choix à faire entre la possibilité d'industrialiser une ville ou de lui préférer une vocation militaire.

— Le problème de la reconversion civile des arsenaux devrait aussi être l'un des soucis d'une municipalité de gauche. En attendant la possibilité politique d'une telle reconversion le souci d'une municipalité de gauche devrait être d'essayer d'attirer au maximum les commandes civiles vers les arsenaux pour assurer au mieux leur plan de travail.

4) LE TOURISME :

● Une municipalité de gauche n'admettrait pas qu'une base économique satisfaisante pour son développement soit prétendument fournie par le tourisme.

Le tourisme est en effet une activité passagère soumise aux variations de la mode ; le tourisme est une activité temporaire qui peut constituer un travail d'appoint ou de relais mais ne pourrait être, douze mois durant, le moteur économique d'une commune.

De plus les choix financiers d'une municipalité populaire ne doivent pas privilégier le tourisme, mais au contraire les activités qui donneront une base saine à l'économie locale, qui rendront donc le pays à une authentique vie propre et qui par conséquent le rendront encore plus attirant, parce que vivant pour le tourisme lui-même.

● De toute manière, une municipalité de gauche doit s'attacher à promouvoir un authentique tourisme populaire, c'est-à-dire que les investissements doivent viser à offrir au plus grand nombre de travailleurs les meilleures conditions possibles de loisirs et de culture, et non se concentrer sur les réalisations dites de prestige, vouées à l'usage exclusif des riches.

● Une municipalité de gauche doit s'attacher à des formes touristiques qui respecteraient le paysage (respect du patrimoine du peuple breton), qui refuseraient systématiquement l'anéantissement par quelques uns de la propriété de tous (littoraux, accès à la mer, bois, etc...).

5) LA DEMOCRATIE COMMUNALE

Une municipalité de gauche doit avoir le souci de faire vivre la commune le plus démocratiquement possible.

CE QUI ENTRAINE :

— un effort soutenu d'information objective des administrés

— des consultations des organismes responsables et représentatifs (syndicats, comités de défense des locataires, comités d'usagers, etc...)

— le soutien des efforts de tous ordres (culturel, syndical, politique, sportif, etc...) menés par des associations populaires, ainsi que l'appui à donner aux organismes qui s'efforcent d'animer les quartiers anciens ou les nouveaux ensembles.

— une municipalité de gauche œuvrera pour le développement de la laïcité dans l'enseignement.

6) LA CULTURE :

Une municipalité de gauche devra faire porter son effort culturel sur :

● Les activités qui permettront au maximum de bretons de s'intéresser à la vie politique et économique de la cité.

● La promotion d'une authentique culture populaire destinée non au plaisir esthétique de quelques privilégiés, mais au contraire à l'expression des valeurs du peuple.

Ce peuple étant breton, une municipalité de gauche ne peut rester indifférente au renouveau culturel actuel de la Bretagne.

Une municipalité de gauche favorisera l'enseignement et la pratique de la langue bretonne.

**LE PEUPLE BRETON
PARAIT CHAQUE MOIS
SUR 24 PAGES - 3,00 F**

QUI SOMMES NOUS ?

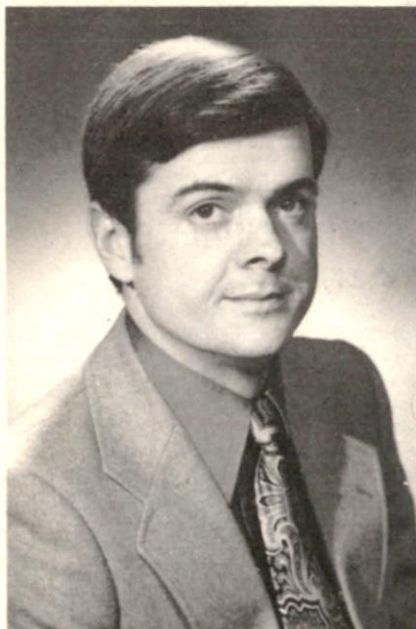
L'Union Démocratique Bretonne, parti Breton de gauche a été fondée le 4 janvier 1964. Cela fait donc treize ans que l'UDB existe et treize ans que l'UDB progresse. Ces progrès se concrétisent par les douze fédérations du parti qui existent à l'heure actuelle, fédérations qui n'encadrent pas du vide mais des dizaines de sections et de cellules regroupant des centaines de militants.

Ces militants qui sont-ils ?

L'U.D.B. rassemble des hommes et des femmes de tous les courants du socialisme (marxistes, chrétiens de gauche, autogestionnaires) qui ont jugé que pour être efficace le combat des travailleurs de ce pays devrait s'appuyer à la fois sur la lutte des classes et sur la reconnaissance de la vocation nationale de la Bretagne. Unis par la conviction d'appartenir à un même peuple, les travailleurs se sentent plus forts pour combattre le capitalisme mondial.

Dès sa création, l'U.D.B. a affirmé son caractère de parti de gauche en soutenant les candidats de gauche aux diverses élections, ainsi que les manifestations pour l'emploi en Bretagne, organisées par les syndicats. Son propre développement a amené le parti à présenter ses candidats à diverses élections, et notamment aux élections cantonales de 1976 où nos camarades obtinrent 11,7 % des voix dans le canton du Huelgoat, 7,85 % des voix à RENNES, 6,56 % à AURAY, 5,48 % à BREST, etc..., montrant ainsi l'écho grandissant que trouvent nos idées à travers la Bretagne.

Doté à sa création d'un modeste organe de presse en français, notre parti est aujourd'hui l'éditeur du plus important journal politique breton : LE PEUPLE BRETON, journal mensuel de 24 pages dont le tirage est de 9 000 exemplaires ainsi que POBL VREIZH, son édition en langue bretonne, journaux qui inlassablement, dénoncent la dégradation de la situation du peuple breton, et exposent les propositions de notre parti pour sortir de cette situation coloniale.



**Yannick
QUENEHERVÉ**

24 ans

**ouvrier métallurgiste
S.B.F.M.**

**TETE DE LA LISTE
D'UNION
DEMOCRATIQUE
BRETONNE**

Alors qu'aux municipales de 1971, l'U.D.B. était présente à VANNES, AURAY, LORIENT, QUIMPER et BREST (avec sa propre liste dans cette ville), aujourd'hui c'est dans une soixantaine de communes que notre parti est présent sur des listes d'union de la gauche.

Notre action surtout sensible localement au début et principalement dans les milieux de jeunes et d'intellectuels, s'est élargie et gagne très nettement les milieux ruraux et ouvriers, ainsi que le montre la composition de la liste que nous sommes amenés à présenter à LANESTER.

Notre parti est très préoccupé par le problème du sous-emploi et de l'exode des travailleurs. Nombre de nos affiches (en général jaunes et noires) et presque toutes nos réunions publiques insistent sur ces problèmes cruciaux qu'il n'est pas une famille lanestérienne à ignorer.

Enfin l'U.D.B. dès sa création s'est complètement démarquée du mouvement breton traditionnel avec lequel elle n'entre-

tient pas de rapports. Les anciens milieux « autonomistes » ne ménagent d'ailleurs guère l'U.D.B. à laquelle ils reprochent tout à la fois son orientation socialiste et ses alliances avec les formations de la gauche française.

Par ailleurs, l'U.D.B. a toujours dit que la violence terroriste n'a jamais été révolutionnaire en soi. Elle peut aussi servir des causes réactionnaires. Force est de constater que la destruction de l'antenne de Roc-Trédudon n'a pas valu une minute de télé bretonnante de plus ; les attentats de Châteaulin n'ont pas empêché la militarisation de Menez-Kelc'h, les bull-dozers démolis n'ont pas retardés le remembrement ; l'incendie de son immeuble parisien n'a pas empêché le patron Dabaghian de se conduire en pirate à Transocéan-Brest. En conséquence l'U.D.B. n'est absolument pas en contradiction avec elle-même, au contraire, lorsqu'elle refuse l'aventure et l'irresponsabilité du terrorisme actuellement en Bretagne.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adresser ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

« LE PEUPLE BRETON »
mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 20 F

De soutien : à partir de 30 F

Étranger : 30 F

Étranger (par avion) : 45 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

Composition Mécanique - Lorient
Imprimerie Régionale - Bannalec

Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41.387
Tirage 10 000 ex. - Dépôt légal : 1er trimestre
Directeur de la publication : R. Leprohon